

GFL
ENVIRONMENTAL INC.
RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le rapport de gestion qui suit (le « **rapport de gestion annuel** ») de GFL Environmental Inc. (« **nous** », « **nos** », « **notre** », « **GFL** » ou la « **Société** ») est daté du 18 février 2026 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ce rapport de gestion annuel doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (les « **états financiers annuels** »). Pour une analyse des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de GFL pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 par rapport à ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il y a lieu de se reporter à l'annexe « Rapport de gestion et perspectives » du rapport annuel sur formulaire 40-F de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé auprès de la *US Securities and Exchange Commission* (« **SEC** ») et des autorités canadiennes en valeurs mobilières le 27 février 2025.

1. Aperçu de la Société

GFL est la quatrième société de services environnementaux diversifiés en importance en Amérique du Nord, avec des activités partout au Canada et dans 18 États américains. GFL comptait environ 15 000 employés au 31 décembre 2025.

GFL a été constituée le 5 mars 2020 en vertu des lois de la province de l'Ontario. Nos actions à droit de vote subalterne sont négociées à la Bourse de New York (la « **NYSE** ») et à la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») sous le symbole « GFL ».

Le 1^{er} mars 2025, nous avons réalisé le dessaisissement de notre secteur de services environnementaux (« **Services environnementaux GFL** »), pour une valeur d'entreprise de 8,0 G\$. Des fonds gérés par des sociétés affiliées à Apollo Global Management, Inc. (les « **fonds Apollo** ») et à BC Partners Advisors LP (les « **fonds BC** ») ont chacun acquis une participation d'environ 28 % dans GFL Environmental Services JV LP (« **GES** »). Nous avons conservé une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 44 % dans GES, laquelle avait été initialement comptabilisée au montant de 1,7 G\$. Le 3 septembre 2025, HPS Investment Partners, LLC (« **HPS** ») a souscrit une participation dans GES en échange de ses billets à rendement réinvesti de GES. Par suite de la souscription par HPS d'une participation d'environ 22 %, notre participation dans GES a été ramenée à environ 34 %, alors que les participations respectives des fonds Apollo et des fonds BC ont été réduite à environ 22 %. Nous avons l'option de racheter le solde des capitaux propres de GES dans les cinq ans suivant la date de clôture du dessaisissement (l'« **option d'achat** »). Services environnementaux GFL a été présentée dans les activités abandonnées dans les résultats comparatifs de nos états financiers annuels.

À moins d'indication contraire, toutes les informations financières contenues dans notre rapport de gestion correspondent aux résultats découlant de nos activités poursuivies.

Information prospective

Le présent rapport de gestion annuel, et particulièrement les rubriques intitulées « Sommaire des facteurs qui influent sur le rendement » et « Situation de trésorerie et sources de financement » présentées ci-après, contient des déclarations prospectives et de l'information prospective (collectivement, l'« **information prospective** ») au sens des lois sur les valeurs mobilières américaines et canadiennes, respectivement. L'information prospective comprend toutes les déclarations qui n'ont pas uniquement trait aux faits passés et courants, peuvent avoir trait à des événements ou résultats prévus et peuvent comprendre des déclarations sur nos objectifs, nos projets, nos buts, nos stratégies, nos perspectives, nos résultats d'exploitation, notre performance financière et opérationnelle, nos prévisions et nos occasions. Dans certains cas, on reconnaît l'information prospective à l'emploi de verbes ou d'expressions comme « planifier », « cibler », « croire », « s'attendre à », « être susceptible de », « se produire », à la forme affirmative ou négative, au futur ou au conditionnel, et à l'emploi de termes comme « budget », « estimation », « perspective », « prévision », « projection », « stratégie », « avis », « intention », « possibilité », « éventualité » ou d'autres termes semblables. Toutefois, l'information prospective ne contient pas toujours ces termes ou expressions. En outre, les déclarations faisant état de nos attentes, nos intentions, nos prévisions ou d'autres faits ou circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les déclarations qui contiennent de l'information prospective ne portent pas sur des faits passés et ne sont pas des garanties de résultats futurs, mais indiquent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion annuel repose sur nos avis, estimations et hypothèses établis à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'avenir prévisible. Elle repose aussi sur d'autres facteurs que nous croyons actuellement pertinents et raisonnables dans les circonstances. Malgré le soin apporté à l'établissement et à l'examen de l'information prospective, rien ne garantit que les avis, estimations et hypothèses sous-jacents se révéleront exacts.

Les facteurs qui pourraient entraîner un écart entre les résultats réels et ceux prévus comprennent, sans toutefois s'y limiter, les facteurs énumérés ci-dessous et à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (la « **notice annuelle** »). D'autres risques, dont nous pourrions ne pas avoir connaissance pour l'instant ou que nous pourrions considérer comme non significatifs, pourraient avoir une incidence négative sur nos activités. Nous déclinons toute obligation de réviser ou de mettre à jour l'information prospective de manière à rendre compte d'événements ou de changements de circonstances, à moins que la loi ne l'exige expressément.

L'information prospective est assujettie à un certain nombre de risques, impondérables, hypothèses et autres facteurs importants, connus ou inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement de tout résultat, rendement ou réalisation futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Les facteurs qui pourraient engendrer un écart important entre les résultats réels et les résultats prévus comprennent, sans toutefois s'y limiter, ce qui suit, ainsi que les facteurs de risque décrits de façon détaillée à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » présentée dans la notice annuelle : notre capacité à élargir notre part de marché; notre capacité à continuer d'accroître nos produits et à améliorer nos marges d'exploitation, notre capacité à conserver le personnel clé; notre capacité à maintenir et à étendre notre présence géographique; notre capacité à entretenir de bonnes relations avec nos clients; notre capacité à exécuter nos plans d'expansion; notre capacité à saisir des occasions d'acquisitions supplémentaires et à mener à bien l'intégration des entreprises acquises; l'incidence défavorable d'acquisitions sur nos activités; les dettes potentielles attribuables à des acquisitions antérieures ou futures; la nécessité de réussir à intégrer les entreprises acquises; notre capacité à continuer d'investir dans notre infrastructure pour appuyer notre croissance; notre capacité à obtenir et à conserver un financement à des conditions acceptables; notre capacité à augmenter nos prix ou à compenser une hausse de nos coûts; les taux de change et les taux d'intérêt; l'effet de la concurrence; les changements et les tendances dans notre secteur ou l'économie mondiale; les modifications apportées aux lois, règles, règlements et normes internationales; notre capacité à répondre aux exigences légales et exigences des clients en constante évolution en ce qui a trait aux solutions durables et autres enjeux, notre responsabilité éventuelle, le cas échéant, relative aux questions environnementales; à la réglementation gouvernementale et aux modifications y étant apportées et les risques associés à la non-conformité; la perte de contrats; l'incapacité éventuelle d'acquérir, de louer ou d'agrandir des installations; notre dépendance envers des installations de tiers; l'accès non garanti aux marchés des capitaux propres ou des capitaux d'emprunt; l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, de l'élimination et du transport; l'approvisionnement en carburant et les fluctuations du prix du carburant; notre besoin d'avoir suffisamment de flux de trésorerie pour réinvestir dans nos activités; notre incapacité à obtenir des cautionnements, des garanties de bonne exécution, des lettres de crédit, ou d'autres garanties financières; les risques liés à l'exploitation, à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les catastrophes naturelles, les conditions météorologiques et la saisonnalité; l'exposition au risque de crédit et la diminution des résultats d'exploitation provoquées par un ralentissement économique; la dépendance croissante envers la technologie et le risque de défaillances technologiques; les incidents ou problèmes de cybersécurité; l'atteinte à notre réputation ou à notre marque; la hausse des coûts d'assurance, la hausse de nos coûts d'exploitation entraînée par un resserrement de la réglementation sur les changements climatiques; les risques liés au non-respect des lois ou des règlements anticorruption américains, canadiens ou étrangers; les coûts de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement et les coûts associés à la contamination; l'augmentation des efforts déployés par les provinces, les États et les municipalités pour détourner les déchets des sites d'enfouissement; un litige, l'acte d'une autorité de réglementation ou des manœuvres menées par des activistes et les développements en matière de santé publique, les épidémies ou les pandémies.

Mode de présentation

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. À moins que le contexte ne le suggère autrement, toute référence à « GFL », à la « Société », à « nous » et à « notre » dans le présent rapport de gestion annuel renvoie à GFL et ses filiales consolidées.

Sauf indication contraire, les montants contenus dans le présent rapport de gestion annuel sont présentés en millions de dollars canadiens.

Reclassement de montants d'exercices antérieurs

Certains soldes relatifs à la ventilation des produits et à l'information sectorielle présentés au cours de périodes antérieures ont été présentés de nouveau afin que leur présentation soit cohérente avec celle adoptée pour la période considérée en ce qui a trait à la division des Services environnementaux GFL, qui a été présentée comme activité abandonnée. Se reporter à la note 23 de nos états financiers annuels.

Sommaire des facteurs qui influent sur le rendement

Nous sommes d'avis que notre rendement et notre futur succès dépendent d'un certain nombre de facteurs qui présentent d'importantes occasions pour nous. Ces facteurs sont également assujettis à un certain nombre de risques et de défis intrinsèques présentés ailleurs dans le présent rapport de gestion annuel ainsi que dans la notice annuelle.

Les acquisitions et les dessaisissements ont eu une incidence sur nos résultats pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, de même que la croissance interne enregistrée au cours de cette période, laquelle tient en partie aux stratégies en matière de tarification que nous avons mises en œuvre et aux variations de volume, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des pressions inflationnistes et de certaines pressions sur les salaires. Notre capacité de tirer parti de notre réseau évolutif pour réaliser des efficiences en matière de coûts d'exploitation a également eu une incidence sur notre performance pour la période. Le caractère saisonnier influe sur nos résultats, qui sont habituellement plus faibles au premier trimestre de l'exercice, en raison principalement des conditions hivernales ardues au Canada, et plus élevés aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, en raison de l'augmentation du volume de déchets générés au cours de l'été dans bon nombre de nos marchés.

Nous entendons continuer de faire croître notre entreprise et d'améliorer notre performance financière en étendant la portée de nos services sur de nouveaux marchés géographiques et en élargissant notre empreinte géographique afin d'augmenter la densité régionale de nos lignes d'activité, ce qui donnera lieu à une augmentation des marges. Notre capacité de réaliser ces objectifs est tributaire de notre capacité d'exécuter notre stratégie en trois volets qui consiste à i) continuer de générer une croissance interne solide et stable des produits, ii) mener à bien des acquisitions relatives et stratégiques et iii) continuer de stimuler les gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de notre plateforme.

Croissance interne forte et stable des produits

Notre capacité de générer une croissance interne forte et stable des produits tout au long des cycles macroéconomiques dépend de notre capacité d'élargir et d'approfondir l'étendue des services que nous offrons à nos clients existants, de saisir des occasions de vente croisée entre nos capacités de services complémentaires, d'obtenir des hausses de prix et de surcharges, de signer de nouveaux contrats, de renouveler ou de prolonger des contrats existants et d'étendre nos services à des marchés nouveaux ou adjacents. Nous sommes d'avis que l'exécution de cette stratégie continuera de stimuler la croissance interne de nos produits et la production de flux de trésorerie disponibles.

Nos activités sont bien diversifiées sur les plans des secteurs d'activités, des régions et de la clientèle. Nous croyons que notre réussite continue dépend de notre capacité de rehausser davantage cette diversification et d'en tirer parti; un élément clé de cette diversification est notre capacité d'offrir à nos clients une gamme de services exhaustive dans nos secteurs d'activités soutenue par une importante empreinte géographique au Canada et aux États-Unis. L'essentiel des produits que nous tirons provient de marchés secondaires, et la plus grande part de nos produits tirés des services aux clients résidentiels provient des grands centres urbains.

Nous sommes également d'avis que nous sommes bien positionnés pour nous adapter à l'évolution constante de la demande des clients et de la réglementation afin de maintenir notre réussite. Pour y arriver, nous devons notamment être en mesure de répondre aux exigences juridiques et à la demande des clients de détourner les déchets des sites d'enfouissement en continuant d'étendre notre capacité de collecte et de traitement de matériaux de multiples sources.

Notre modèle d'affaires diversifié est également un complément de notre stratégie d'acquisition. Comme nos secteurs d'activités sont nombreux, nous pouvons rechercher des acquisitions dans un bassin plus vaste de cibles potentielles. Le fait de maintenir un modèle diversifié est par conséquent crucial pour nous permettre de tirer parti d'occasions d'acquisitions relatives et contribuer à réduire les risques d'exécution et les risques commerciaux inhérents aux stratégies mono-marché et mono-produit.

Mener à bien des acquisitions relatives et stratégiques

Notre capacité à trouver, mener à bien et intégrer des acquisitions relatives est notre principal vecteur de croissance. Compte tenu de l'importante fragmentation du secteur des services environnementaux en Amérique du Nord, notre croissance et notre réussite sont tributaires de notre capacité de saisir des occasions de consolidation dans chacun de nos secteurs d'activités.

Depuis 2007, nous avons mené à terme plus de 290 acquisitions dans l'ensemble de nos secteurs d'activités. Nous cherchons à acquérir des exploitants régionaux indépendants de premier plan afin de prendre pied sur de nouveaux marchés, puis à réaliser des acquisitions complémentaires pour aider à densifier nos activités et à étendre notre rayonnement géographique. L'intégration de ces acquisitions à notre plateforme existante est un élément clé de notre réussite, tout comme le fait de continuer de repérer et saisir ces occasions de consolidation intéressantes.

De plus, l'exécution concluante d'acquisitions nous permet d'accéder à de nouveaux marchés et de saisir de nouvelles occasions de vente croisée et de réaliser des synergies en matière d'approvisionnement et de coût dans l'ensemble de nos activités.

Stimuler les gains d'efficience opérationnelle

Nous offrons nos services par l'entremise d'un réseau d'installations stratégiquement situées au Canada et aux États-Unis. Dans chacun de nos marchés géographiques, notre solide position concurrentielle est tributaire des importantes dépenses d'investissement requises pour reproduire notre infrastructure réseau et nos actifs, ainsi que des exigences strictes en matière d'obtention de permis et de conformité à la réglementation. La poursuite de notre succès dépend également de notre capacité à tirer parti de notre réseau évolutif pour attirer et fidéliser les clients de nos gammes de services, de réaliser des efficacies opérationnelles et de réaliser des synergies en matière d'approvisionnement et de coût.

Il est également essentiel que nous continuions à tirer parti de nos capacités évolutives pour augmenter la marge d'exploitation et réaliser des synergies de coûts, notamment en misant sur la capacité de nos installations, procédés technologiques et effectifs existants pour appuyer la croissance future et procurer des économies d'échelle, ainsi qu'en augmentant la densité des trajets et en desservant les nouveaux clients au moyen de notre réseau d'actifs et de notre flotte existants pour rehausser la rentabilité de chacun de nos secteurs d'activités.

Notre réussite dépend également de notre capacité de continuer à faire des investissements stratégiques dans notre entreprise, y compris d'importantes dépenses d'investissement dans nos installations, nos procédés technologiques et nos capacités administratives afin d'appuyer notre croissance future. Notre capacité d'améliorer nos marges d'exploitation et la marge de nos frais de vente et charges générales et administratives en maintenant une structure de coûts rigoureuse et en examinant régulièrement nos pratiques afin de gérer les charges et de rehausser l'efficience aura également une incidence sur nos résultats d'exploitation.

2. Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les tableaux suivants présentent un sommaire de certains résultats d'exploitation et d'autres données financières pour les périodes indiquées qui ont été tirés de nos états financiers annuels et des notes annexes.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Trimestre clos le 31 décembre 2024 ⁽¹⁾	Variation	
			\$	%
Produits	1 686,4 \$	1 571,2 \$	115,2 \$	7,3 %
Charges				
Coût des ventes	1 348,8	1 272,5	76,3	6,0
Frais de vente et charges générales et administratives	254,7	224,5	30,2	13,5
Charges d'intérêts et autres charges financières	134,5	162,6	(28,1)	(17,3)
Perte (profit) au dessaisissement	8,6	(12,8)	21,4	167,2
Autres (produits) charges	(117,5)	279,7	(397,2)	(142,0)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	16,0	(1,3)	17,3	1 330,8
Produit (perte) avant impôt sur le résultat	41,3	(354,0)	395,3	111,7
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(31,4)	(142,6)	111,2	78,0
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	72,7	(211,4)	284,1	134,4
(Perte nette) bénéfice net découlant des activités abandonnées	(48,5)	11,9	(60,4)	(507,6)
Bénéfice net (perte nette)	24,2	(199,5)	223,7	112,1
Moins : Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(9,7)	(10,4)	0,7	6,7
Bénéfice net (perte nette) attribuable à GFL Environmental Inc.	33,9	(189,1)	223,0	117,9
Bénéfice (perte) par action, de base	0,06	(0,52)	0,58	111,5
Bénéfice (perte) par action, dilué(e)	0,06	(0,52)	0,58	111,5
BAIIA ajusté ⁽²⁾	508,7 \$	458,0 \$	50,7 \$	11,1 %

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾	Variation	
			\$	%
Produits	6 615,9 \$	6 138,8 \$	477,1 \$	7,8 %
Charges				
Coût des ventes	5 248,6	5 010,0	238,6	4,8
Frais de vente et charges générales et administratives	967,4	864,5	102,9	11,9
Charges d'intérêts et autres charges financières	595,2	665,8	(70,6)	(10,6)
Perte au dessaisissement	8,6	481,8	(473,2)	(98,2)
Autres (produits) charges	(469,8)	258,8	(728,6)	(281,5)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	39,0	(18,2)	57,2	314,3
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	226,9	(1 123,9)	1 350,8	120,2
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(14,2)	(226,4)	212,2	93,7
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	241,1	(897,5)	1 138,6	126,9
Bénéfice net découlant des activités abandonnées	3 572,3	159,8	3 412,5	2 135,5
Bénéfice net (perte nette)	3 813,4	(737,7)	4 551,1	616,9
Moins : perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(20,7)	(15,0)	(5,7)	(38,0)
Bénéfice net (perte nette) attribuable à GFL Environmental Inc.	3 834,1	(722,7)	4 556,8	630,5
Bénéfice (perte) par action, de base	10,24	(2,11)	12,35	585,3
Bénéfice (perte) par action, dilué(e)	9,99	(2,11)	12,10	573,5
BAIIA ajusté ²⁾	1 985,0 \$	1 759,6 \$	225,4 \$	12,8 %

	31 décembre 2025	31 décembre 2024 ³⁾	Variation
Total des actifs	19 295,2 \$	21 207,4 \$	(1 912,2) \$
Total de la trésorerie	85,6	133,8	(48,2)
Total de la dette à long terme	7 422,6	9 999,5	(2 576,9)
Total des passifs	11 809,8	13 985,7	(2 175,9)
Total des capitaux propres	7 485,4 \$	7 221,7 \$	263,7 \$

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

2) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et indicateurs de performance clés ».

3) Les chiffres comparatifs n'ont pas été présentés de nouveau.

Produits

Les tableaux suivants présentent les produits par types de services pour les périodes indiquées, compte non tenu des résultats de Service environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025		Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Produits	%	Produits	%	\$	%
Clients résidentiels	383,7 \$	22,8 %	358,1 \$	22,8 %	25,6 \$	7,1 %
Clients commerciaux et industriels	764,9	45,3	716,6	45,6	48,3	6,7
Collecte – total	1 148,6	68,1	1 074,7	68,4	73,9	6,9
Sites d'enfouissement	310,2	18,4	294,8	18,8	15,4	5,2
Transfert	225,7	13,4	222,6	14,2	3,1	1,4
Récupération de matériaux	121,4	7,2	108,0	6,9	13,4	12,4
Autres	98,8	5,8	96,8	6,1	2,0	2,1
Produits bruts	1 904,7	112,9	1 796,9	114,4	107,8	6,0
Produits intersociétés	(218,3)	(12,9)	(225,7)	(14,4)	7,4	(3,3)
Produits	1 686,4 \$	100,0 %	1 571,2 \$	100,0 %	115,2 \$	7,3 %

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Produits	%	Produits	%	\$	%
Clients résidentiels	1 498,3 \$	22,7 %	1 455,0 \$	23,7 %	43,3 \$	3,0 %
Clients commerciaux et industriels	3 006,4	45,4	2 842,9	46,3	163,5	5,8
Collecte – total	4 504,7	68,1	4 297,9	70,0	206,8	4,8
Sites d'enfouissement	1 190,2	18,0	1 088,8	17,7	101,4	9,3
Transfert	926,7	14,0	834,1	13,6	92,6	11,1
Récupération de matériaux	503,8	7,6	439,5	7,2	64,3	14,6
Autres	363,4	5,5	323,1	5,3	40,3	12,5
Produits bruts	7 488,8	113,2	6 983,4	113,8	505,4	7,2
Produits intersociétés	(872,9)	(13,2)	(844,6)	(13,8)	(28,3)	3,4
Produits	6 615,9 \$	100,0 %	6 138,8 \$	100,0 %	477,1 \$	7,8 %

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter à la note 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Les produits du trimestre clos le 31 décembre 2025 se sont élevés à 1 686,4 M\$, ce qui représente une hausse de 115,2 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, ou de 7,3 %, 6,4 % étant attribuables aux prix de base et 4,7 % s'expliquant par les acquisitions réalisées depuis le 1^{er} octobre 2024. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse du prix des marchandises de 0,7 %, les surcharges négatives de 0,6 % et les volumes défavorables de 2,3 %. Les variations des taux de change ont diminué les produits de 0,2 %.

Les produits de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont élevés à 6 615,9 M\$, ce qui représente une hausse de 477,1 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Compte non tenu de l'incidence des dessaisissements, les produits ont enregistré une hausse de 572,4 M\$, ou 9,5 %, 6,1 % étant attribuables aux prix de base, 3,0 % s'expliquant par les acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2024 et 0,5 % provenant du volume favorable. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par la baisse des prix des marchandises de 0,5 % et les surcharges négatives de 1,0 %. Les variations des taux de change ont accru les produits de 1,4 %.

Coût des ventes

Les tableaux suivants présentent le coût des ventes pour les périodes indiquées, compte non tenu des résultats de Services environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025		Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Coût	En % des produits	Coût	En % des produits	\$	%
Coûts liés au transfert et à l'élimination	288,0 \$	17,1 %	255,0 \$	16,2 %	33,0 \$	12,9 %
Main-d'œuvre et avantages	356,2	21,1	334,0	21,3	22,2	6,6
Entretien et réparation	173,5	10,3	166,7	10,6	6,8	4,1
Carburant	68,0	4,0	63,7	4,1	4,3	6,8
Autres coûts des ventes	127,7	7,6	128,9	8,2	(1,2)	(0,9)
Sous-total	1 013,4	60,1	948,3	60,4	65,1	6,9
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	254,2	15,1	250,7	16,0	3,5	1,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	74,7	4,4	71,4	4,5	3,3	4,6
Coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration	6,5	0,4	2,1	0,1	4,4	209,5
Coût des ventes	1 348,8 \$	80,0 %	1 272,5 \$	81,0 %	76,3 \$	6,0 %

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Coût	En % des produits	Coût	En % des produits	\$	%
Coûts liés au transfert et à l'élimination	1 102,2 \$	16,7 %	999,1 \$	16,3 %	103,1 \$	10,3 %
Main-d'œuvre et avantages	1 392,8	21,1	1 342,8	21,9	50,0	3,7
Entretien et réparation	691,4	10,4	658,2	10,7	33,2	5,0
Carburant	264,8	4,0	273,4	4,5	(8,6)	(3,1)
Autres coûts des ventes	506,9	7,6	476,8	7,7	30,1	6,3
Sous-total	3 958,1	59,8	3 750,3	61,1	207,8	5,5
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	1 014,9	15,3	966,8	15,7	48,1	5,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	262,2	4,0	286,7	4,7	(24,5)	(8,5)
Coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration	13,4	0,2	6,2	0,1	7,2	116,1
Coût des ventes	5 248,6 \$	79,3 %	5 010,0 \$	81,6 %	238,6 \$	4,8 %

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Le coût des ventes pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 1 348,8 M\$, ce qui représente une hausse de 76,3 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, essentiellement attribuable à l'incidence nette des acquisitions et de la croissance interne des activités. Les coûts liés au transfert et à l'élimination ont augmenté, principalement en raison de la hausse des redevances liées aux volumes de déchets spéciaux. Les coûts de la main-d'œuvre et des avantages ont augmenté à la suite de la hausse des salaires. Les coûts d'entretien et de réparation se sont accrus en raison des travaux d'entretien additionnels effectués sur la flotte et à la croissance des activités, facteurs contrebalancés par l'atténuation des pressions inflationnistes sur les coûts. Les coûts de carburant ont augmenté, essentiellement par suite d'une hausse du prix du carburant. Les autres coûts des ventes ont diminué en raison de la baisse des coûts de gestion des risques, particulièrement des coûts liés aux demandes d'indemnisation pour accident de travail, contrée en partie par une hausse des coûts se rapportant aux nouvelles installations.

Le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 5 248,6 M\$, ce qui représente une hausse de 238,6 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024, essentiellement attribuable à l'incidence des acquisitions et de la croissance interne des activités. Les coûts liés au transfert et à l'élimination ont augmenté, principalement en raison de la hausse des volumes aux stations de transfert et aux sites d'enfouissement. Les coûts de la main-d'œuvre et des avantages ont augmenté à la suite de la hausse des salaires. Les coûts d'entretien et de réparation ont augmenté en raison des travaux d'entretien additionnels effectués sur la flotte et de la croissance des activités, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des dessaisissements et l'atténuation des pressions inflationnistes sur les coûts. Les coûts de carburant ont diminué, essentiellement en raison de la baisse du prix du carburant. Les autres coûts des ventes ont augmenté du fait d'une hausse des coûts de gestion des risques, particulièrement des coûts liés aux demandes d'indemnisation pour accident de travail et aux primes d'assurance, et d'une croissance des coûts liés à l'ajout de nouvelles installations. Les fluctuations des cours de change ont accru le coût des ventes de 36,2 M\$.

Le coût des ventes en pourcentage des produits pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, de 80,0 % et de 79,3 %, respectivement, a diminué de 100 points de base et de 230 points de base, respectivement, par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les variations enregistrées pour chaque catégorie de coûts découlent de l'incidence de la modification de la composition des activités, de nos stratégies en matière de tarification, de la réalisation de gains d'efficacité opérationnelle et de la variation du prix du carburant, contrebalancées en partie par les pressions inflationnistes sur les coûts. Compte non tenu de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration, le coût des ventes exprimé en pourcentage du total des produits pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 60,1 % et à 59,8 %, respectivement, en baisse de 30 points de base et de 130 points de base, par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les tableaux suivants présentent les frais de vente et charges générales et administratives pour les périodes indiquées, compte non tenu des résultats de Service environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025		Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Coût	En % des produits	Coût	En % des produits	\$	%
Salaires et avantages	97,5 \$	5,8 %	99,4 \$	6,3 %	(1,9) \$	(1,9) %
Paiements fondés sur des actions	56,5	3,3	11,9	0,8	44,6	374,8
Autres	71,2	4,2	69,9	4,4	1,3	1,9
Sous-total	225,2	13,3	181,2	11,5	44,0	24,3
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	11,5	0,7	12,3	0,8	(0,8)	(6,5)
Coûts de transaction	18,0	1,1	19,8	1,3	(1,8)	(9,1)
Rémunération du fondateur/chef de la direction	—	—	11,2	0,7	(11,2)	(100,0)
Frais de vente et charges générales et administratives	<u>254,7 \$</u>	<u>15,1 %</u>	<u>224,5 \$</u>	<u>14,3 %</u>	<u>30,2 \$</u>	<u>13,5 %</u>

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾		Variation	
	Coût	En % des produits	Coût	En % des produits	\$	%
Salaires et avantages	416,2 \$	6,3 %	399,1 \$	6,5 %	17,1 \$	4,3 %
Paielements fondés sur des actions	150,2	2,3	97,5	1,6	52,7	54,1
Autres	274,1	4,1	264,9	4,3	9,2	3,5
Sous-total	840,5	12,7	761,5	12,4	79,0	10,4
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	39,0	0,6	30,1	0,5	8,9	29,6
Coûts de transaction	56,1	0,8	46,1	0,8	10,0	21,7
Rémunération du fondateur/chef de la direction	31,8	0,5	26,8	0,4	5,0	18,7
Frais de vente et charges générales et administratives	967,4 \$	14,6 %	864,5 \$	14,1 %	102,9 \$	11,9 %

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Les frais de vente et charges générales et administratives se sont élevés à 254,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 30,2 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. La hausse tient principalement à l'accroissement de la rémunération fondée sur des actions, contrée en partie par la baisse de la rémunération en trésorerie versée à notre fondateur et chef de la direction. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 ont augmenté de 80 points de base en comparaison du trimestre clos le 31 décembre 2024 pour s'établir à 15,1 %. Compte non tenu de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des coûts de transaction et de la rémunération de notre fondateur et chef de la direction, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 se sont établis à 13,3 %, soit une augmentation de 180 points de base comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2024.

Les frais de vente et charges générales et administratives se sont élevés à 967,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 102,9 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'augmentation tient à la hausse des salaires et des avantages liés au nombre et à la taille des entreprises acquises depuis le 1^{er} janvier 2024, à une croissance des coûts discrétionnaires, comme les frais de déplacement et les paiements fondés sur des actions, et à une progression de la rémunération en trésorerie versée à notre fondateur et chef de la direction. L'augmentation des coûts de transaction découle de l'accroissement des activités d'acquisition et de dessaisissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les variations des taux de change se sont traduites par une hausse de 7,7 M\$ des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont accrus de 50 points de base en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour s'établir à 14,6 %. Compte non tenu de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des coûts de transaction et de la rémunération de notre fondateur et chef de la direction, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage des produits de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont établis à 12,7 %, ce qui représente une hausse de 30 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Charges d'intérêts et autres charges financières

Les tableaux suivants présentent les charges d'intérêts et autres charges financières pour les périodes indiquées; compte non tenu des résultats de Service environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾	Variation	
			\$	%
Intérêts	110,7 \$	139,9 \$	(29,2) \$	(20,9) %
Amortissement des frais de financement différés	3,4	5,6	(2,2)	(39,3)
Désactualisation des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	14,8	10,7	4,1	38,3
Autres charges financières	5,6	6,4	(0,8)	(12,5)
Charges d'intérêts et autres charges financières	134,5 \$	162,6 \$	(28,1) \$	(17,3) %

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾	Variation	
			\$	%
Intérêts	456,2 \$	563,6 \$	(107,4) \$	(19,1) %
Résiliation d'ententes de couverture	30,5	17,2	13,3	77,3
Amortissement des frais de financement différés	33,6	22,7	10,9	48,0
Désactualisation des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	53,9	41,5	12,4	29,9
Autres charges financières	21,0	20,8	0,2	1,0
Charges d'intérêts et autres charges financières	595,2 \$	665,8 \$	(70,6) \$	(10,6) %

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Les charges d'intérêts et autres charges financières du trimestre clos le 31 décembre 2025 se sont établies à 134,5 M\$, ce qui représente une baisse de 28,1 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction des charges d'intérêts de 29,2 M\$ en raison du remboursement de l'encours de la dette à long terme.

Les charges d'intérêts et autres charges financières de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont établies à 595,2 M\$, ce qui représente une diminution de 70,6 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêts de 107,4 M\$ en raison du remboursement de l'encours de la dette à long terme. Cette baisse a été contrée en partie par l'accroissement de 13,3 M\$ de la perte à la résiliation d'ententes de couverture et par l'augmentation de 10,9 M\$ de l'amortissement des frais de financement différés.

Autres (produits) charges

Les tableaux suivants présentent les autres produits pour les périodes indiquées; compte non tenu des résultats de Service environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées :

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾	Variation	
			\$	%
(Profit) perte de change	(85,3) \$	279,5 \$	(364,8) \$	(130,5) %
(Profit) perte à la vente d'immobilisations corporelles	(95,6)	1,2	(96,8)	(8 066,7)
Variation de la valeur de l'option d'achat	60,0	—	60,0	—
Autres	3,4	(1,0)	4,4	440,0
Autres (produits) charges	(117,5) \$	279,7 \$	(397,2) \$	(142,0) %

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾	Variation	
			\$	%
(Profit) perte de change	(256,9) \$	291,2 \$	(548,1) \$	(188,2) %
Profit à la vente d'immobilisations corporelles	(91,1)	(2,7)	(88,4)	(3 274,1)
Variation de la valeur de l'option d'achat	60,0	—	60,0	—
Autres	(181,8)	(29,7)	(152,1)	(512,1)
Autres (produits) charges	(469,8) \$	258,8 \$	(728,6) \$	(281,5) %

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Les autres produits se sont établis à 117,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement aux autres charges de 279,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. Cette variation s'explique par la hausse du profit de change hors trésorerie de 364,8 M\$ découlant de la réévaluation en dollars canadiens de la tranche non couverte de notre dette libellée en dollars américains, au moyen du taux de change en vigueur au 31 décembre 2025, et d'une augmentation de 96,8 M\$ du profit à la vente d'immobilisations corporelles. La hausse a été contrebalancée en partie par une variation de la valeur de l'option d'achat de 60,0 M\$.

Les autres charges se sont établies à 469,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement aux autres produits de 258,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette variation s'explique principalement par une augmentation du profit de change hors trésorerie de 548,1 M\$ découlant de la réévaluation en dollars canadiens de la tranche non couverte de notre dette libellée en dollars américains, au moyen du taux de change en vigueur au 31 décembre 2025. Cette variation est également attribuable à une hausse de 152,1 M\$ au poste Autres découlant d'un profit sur la vente de notre participation dans Green Infrastructure Partners Inc. (« **GIP** ») et d'un profit sur la dilution de notre participation dans GES par suite de l'échange des billets à rendement réinvesti contre une participation dans GES par HPS et à une augmentation de 88,4 M\$ du profit à la vente d'immobilisations corporelles. La hausse a été contrebalancée en partie par une variation de la valeur de l'option d'achat de 60,0 M\$.

Dessaisissements

Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2025, nous avons réalisé le dessaisissement de Services environnementaux GFL pour une valeur d'entreprise de 8,0 G\$. Nous avons conservé une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 44 % dans GES, laquelle avait été initialement comptabilisée au montant de 1,7 G\$. Cela a donné lieu à un profit sur le dessaisissement avant impôt sur le résultat, inclus dans les activités abandonnées, de 4 358,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le 3 septembre 2025, HPS a souscrit une participation dans GES en échange de ses billets à rendement réinvesti, ce qui a donné lieu à une diminution de la participation de GFL dans GES, laquelle participation a été ramenée à environ 34,0 %.

Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, la quote-part de GFL de la perte des entreprises associées s'est chiffrée à (18,5) M\$ et à (44,7 M\$) ((0,7) M\$ et (10,3) M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024). Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, la quote-part de GFL du total du résultat global des entreprises associées s'est chiffrée à (8,7) M\$ et à (47,0) M\$ ((0,7) M\$ et (11,5) M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, la quote-part de GFL du bénéfice et du total du résultat global des coentreprises s'est chiffrée à 2,5 M\$ et à 5,7 M\$ (2,0 M\$ et 28,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Recouvrement d'impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 31,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une baisse de 111,2 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. Cette baisse est principalement attribuable aux variations du bénéfice avant impôt, contrebalancées par les crédits d'impôt à l'investissement.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est établi à 14,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une diminution de 212,2 M\$ par rapport au recouvrement d'impôt sur le résultat de 226,4 M\$ comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux variations du bénéfice avant impôt, contrebalancées par les crédits d'impôt à l'investissement.

Nous comptabilisons des actifs d'impôt différé selon la disponibilité de passifs d'impôt différé et la probabilité de bénéfice imposable futur suffisant pour permettre la réalisation de ces actifs d'impôt différé.

3. Résultats d'exploitation sectoriels

Nos principales lignes d'activité sont le transport, la gestion et le recyclage des déchets solides. Nos secteurs opérationnels sont fondés sur l'emplacement géographique entre le Canada et les États-Unis, chacun comprenant le transport, l'enfouissement, le transfert et les installations de récupération de matériaux.

Les résultats de nos secteurs opérationnels sont présentés conformément aux critères utilisés pour la préparation du rapport interne destiné au principal décideur opérationnel responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel évalue le rendement des secteurs opérationnels en fonction de plusieurs facteurs, notamment les produits bruts, les produits intersociétés, les produits et le BAIIA ajusté.

Analyse des résultats du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les tableaux suivants présentent les produits et le BAIIA ajusté par secteurs opérationnels pour les périodes indiquées, compte non tenu des résultats de Services environnementaux GFL, qui a été classée dans les activités abandonnées. Les produits bruts sont calculés en fonction des produits avant les éliminations intersociétés.

Trimestre clos le 31 décembre 2025				
	Produits bruts	Produits intersociétés	Produits	BAIIA ajusté ¹⁾
Canada	614,0 \$	(61,2) \$	552,8 \$	175,9 \$
États-Unis	1 290,7	(157,1)	1 133,6	394,0
Déchets solides	1 904,7	(218,3)	1 686,4	569,9
Siège social	—	—	—	(61,2)
	<u>1 904,7 \$</u>	<u>(218,3) \$</u>	<u>1 686,4 \$</u>	<u>508,7 \$</u>
Trimestre clos le 31 décembre 2024 ²⁾				
	Produits bruts	Produits intersociétés	Produits	BAIIA ajusté ¹⁾
Canada	573,8 \$	(70,9) \$	502,9 \$	151,2 \$
États-Unis	1 223,1	(154,8)	1 068,3	373,0
Déchets solides	1 796,9	(225,7)	1 571,2	524,2
Siège social	—	—	—	(66,2)
	<u>1 796,9 \$</u>	<u>(225,7) \$</u>	<u>1 571,2 \$</u>	<u>458,0 \$</u>
Exercice clos le 31 décembre 2025				
	Produits bruts	Produits intersociétés	Produits	BAIIA ajusté ¹⁾
Canada	2 410,1 \$	(247,5) \$	2 162,6 \$	689,6 \$
États-Unis	5 078,7	(625,4)	4 453,3	1 557,4
Déchets solides	7 488,8	(872,9)	6 615,9	2 247,0
Siège social	—	—	—	(262,0)
	<u>7 488,8 \$</u>	<u>(872,9) \$</u>	<u>6 615,9 \$</u>	<u>1 985,0 \$</u>
Exercice clos le 31 décembre 2024 ²⁾				
	Produits bruts	Produits intersociétés	Produits	BAIIA ajusté ¹⁾
Canada	2 215,7 \$	(275,3) \$	1 940,4 \$	578,6 \$
États-Unis	4 767,7	(569,3)	4 198,4	1 441,7
Déchets solides	6 983,4	(844,6)	6 138,8	2 020,3
Siège social	—	—	—	(260,7)
	<u>6 983,4 \$</u>	<u>(844,6) \$</u>	<u>6 138,8 \$</u>	<u>1 759,6 \$</u>

1) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».

2) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

Déchets solides – secteur opérationnel au Canada

Les produits se sont élevés à 552,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 49,9 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation s'explique par les acquisitions conclues depuis le 1^{er} octobre 2024, qui ont fourni un apport d'environ 17,0 M\$ aux produits, par les hausses des prix à hauteur de 35,0 M\$ et par l'augmentation de 7,3 M\$ des volumes. L'augmentation a été contrée en partie par une baisse de 4,8 M\$ des prix de vente des marchandises pouvant être vendues issues de nos installations de récupération de matériaux et la diminution de 4,6 M\$ des surcharges.

Les produits se sont élevés à 2 162,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 222,2 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'augmentation s'explique par les acquisitions conclues depuis le 1^{er} janvier 2024, qui ont fourni un apport d'environ 27,1 M\$ aux produits, par les hausses des prix à hauteur de 135,3 M\$ et par l'augmentation de 93,6 M\$ des volumes. L'augmentation a été contrée en partie par la baisse de 13,7 M\$ des prix de vente des marchandises pouvant être vendues issues de nos installations de récupération de matériaux et la diminution de 20,1 M\$ des surcharges.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 175,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 24,7 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, laquelle est principalement attribuable aux variations des produits décrites plus haut. La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 31,8 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 170 points de base par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation est attribuable à la croissance interne de la marge découlant des stratégies en matière de tarification et de la réalisation de gains d'efficacité opérationnelle, à la baisse du prix du carburant et au renouvellement des contrats de traitement des déchets recyclables. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence de la baisse des prix des marchandises et de la hausse des coûts du transport sous l'effet de l'accroissement des volumes de déchets spéciaux. L'apport à la marge du BAIIA ajusté des produits additionnels provenant des acquisitions a été supérieur à celui des produits provenant des entreprises existantes, ce qui a eu un effet favorable sur la marge globale du BAIIA ajusté.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 689,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 111,0 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024, laquelle est principalement attribuable aux variations des produits décrites plus haut. La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 31,9 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 210 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'augmentation est surtout attribuable à la croissance interne de la marge découlant des stratégies en matière de tarification et de la réalisation de gains d'efficacité opérationnelle, à la baisse du prix du carburant et au renouvellement des contrats de traitement des déchets recyclables. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prix des marchandises et par la hausse des coûts du transport sous l'effet de l'accroissement des volumes de traitement aux stations de transfert et aux installations de récupération de matériaux. La hausse des coûts liés à la gestion des risques a également eu des conséquences défavorables sur la marge du BAIIA ajusté. L'apport à la marge du BAIIA ajusté des produits additionnels provenant des acquisitions a été supérieur à celui des produits provenant des entreprises existantes, ce qui a eu un effet favorable sur la marge globale du BAIIA ajusté.

Déchets solides – secteur opérationnel aux États-Unis

Les produits se sont élevés à 1 133,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une augmentation de 65,3 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation s'explique par les acquisitions conclues depuis le 1^{er} octobre 2024, qui ont fourni un apport d'environ 56,4 M\$ et par l'augmentation des prix à hauteur de 65,3 M\$. Cette augmentation a été contrée en partie par la baisse de 4,9 M\$ des prix de vente des marchandises pouvant être vendues issues de nos installations de récupération de matériaux et par la baisse de 5,1 M\$ des surcharges. Les volumes ont entraîné une baisse des produits de 43,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, en raison principalement des pertes de volumes du fait des épisodes de tornades au cours de la période précédente, ainsi que d'une baisse des volumes liés au secteur de la construction. Les variations du taux de change ont entraîné une baisse des produits de 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024.

Les produits se sont élevés à 4 453,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 254,9 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Compte non tenu de l'incidence des dessaisissements, les produits ont enregistré une hausse de 350,2 M\$, qui s'explique par les acquisitions conclues depuis le 1^{er} janvier 2024, qui ont fourni un apport d'environ 154,2 M\$ aux produits et par la hausse des prix à hauteur de 231,3 M\$. La hausse a été contrebalancée en partie par la diminution de 37,6 M\$ des surcharges et par la diminution de 16,3 M\$ des prix de vente des marchandises pouvant être vendues issues de nos installations de récupération de matériaux. Les volumes ont donné lieu à une diminution des produits de 63,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024, ce qui s'explique

principalement par les pertes de volumes du fait des épisodes de tornades au cours de la période précédente, ainsi que par une baisse des volumes liés au secteur de la construction. Les variations du taux de change ont entraîné une hausse des produits de 82,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 394,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 21,0 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, laquelle est principalement attribuable aux variations des produits décrites plus haut. La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 34,8 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente un recul de 10 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique par l'incidence de la baisse des prix des marchandises, de la réduction du prix du carburant et de la diminution des volumes liés aux sites d'enfouissement découlant des collectes et des activités de construction. La diminution a été contrebalancée en partie par une croissance interne de la marge découlant des stratégies en matière de tarification et de la réalisation de gains d'efficacité opérationnelle, à l'apport de nos coentreprises spécialisées en gaz naturel renouvelable et aux pertes de volume non déplorables dans nos activités liées aux services de collecte. L'incidence nette des acquisitions et des dessaisissements sur les produits a représenté une marge du BAIIA ajusté inférieure à celle des produits provenant des entreprises existantes, ce qui a eu un effet défavorable sur la marge globale du BAIIA ajusté.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1 557,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 115,7 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024, laquelle est principalement attribuable aux variations des produits décrites plus haut. La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 35,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 70 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Compte non tenu de l'incidence des crédits d'impôt pour les projets de gaz naturel renouvelable comptabilisés à l'exercice précédent, la marge du BAIIA ajusté a augmenté de 100 points de base. L'augmentation est attribuable surtout à la croissance interne de la marge découlant des stratégies en matière de tarification et de la réalisation de gains d'efficacité opérationnelle, aux pertes de volume non déplorables dans nos activités liées aux services de collecte et à des effets liés aux conditions météorologiques. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prix des marchandises, l'accroissement du prix du carburant, la hausse des coûts liés à l'entretien et aux réparations, les coûts liés à la gestion des risques qui a eu une incidence défavorable sur la marge du BAIIA ajusté et la réduction des volumes liés aux sites d'enfouissement découlant des collectes et des activités de construction. L'incidence nette des acquisitions et des dessaisissements sur les produits a représenté une marge du BAIIA ajusté inférieure à celle des produits provenant des entreprises existantes, ce qui a eu un effet défavorable sur la marge globale du BAIIA ajusté.

Siège social

Les charges générales se sont élevées à 61,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une diminution de 5,0 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. La diminution est attribuable aux gains d'efficacité réalisés en ce qui a trait aux charges générales. Les charges générales en pourcentage du total des produits se sont élevées à 3,6 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une baisse de 60 points de base par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024.

Les charges générales se sont élevées à 262,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 1,3 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des frais de déplacement, contré en partie par les gains d'efficacité réalisés en ce qui a trait aux charges générales. Les charges générales en pourcentage du total des produits se sont élevées à 4,0 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une baisse de 20 points de base par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4. Situation de trésorerie et sources de financement

Nous prévoyons que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la capacité d'emprunt en vertu de notre facilité de crédit renouvelable (définie ci-après) suffiront pour répondre à nos besoins en capital actuellement prévus. Nous prévoyons que ces sources suffiront pour répondre à nos actuels besoins en matière de dépenses d'investissement liées à l'exploitation, payer nos dividendes et financer certaines acquisitions complémentaires dans le cadre de notre stratégie.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre et à l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les flux de trésorerie pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent les apports de Services environnementaux GFL.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Trimestre clos le 31 décembre 2024	Variation	
			\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	445,3 \$	565,3 \$	(120,0) \$	(21,2)%
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(576,2)	(314,5)	(261,7)	(83,2)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	22,1	(199,6)	221,7	111,1
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(108,8)	51,2		
Variations découlant de la réévaluation de la trésorerie en fonction des taux de change	(0,2)	(16,9)		
Trésorerie à l'ouverture de la période	194,6	99,5		
Trésorerie à la clôture de la période	85,6 \$	133,8 \$		

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024	Variation	
			\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 316,0 \$	1 540,2 \$	(224,2) \$	(14,6)%
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	3 958,5	(1 684,4)	5 642,9	335,0
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(5 316,8)	163,2	(5 480,0)	(3 357,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(42,3)	19,0		
Variations découlant de la réévaluation de la trésorerie en fonction des taux de change	(5,9)	(20,9)		
Trésorerie à l'ouverture de la période	133,8	135,7		
Trésorerie à la clôture de la période	85,6 \$	133,8 \$		

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 445,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une baisse de 120,0 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. Cette baisse tient compte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liés à Services environnementaux GFL de 133,9 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'apport de Services environnementaux GFL au cours de l'exercice précédent, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 43,8 M\$. L'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse du BAIJA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et à une diminution de 19,1 M\$ des intérêts payés en trésorerie sur la dette à long terme. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une hausse de 20,0 M\$ des impôts en trésorerie payés.

En outre, les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 87,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, par rapport à des entrées de trésorerie de 150,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. Se reporter à la note 18 des états financiers annuels pour obtenir des précisions à ce sujet.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 1 316,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une diminution de 224,2 M\$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette diminution s'explique essentiellement par l'inclusion de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation liés à Services Environnementaux GFL de 39,7 M\$ et de 471,1 M\$ au cours de la période à l'étude et de la période correspondante de l'exercice précédent, respectivement. Compte non tenu de l'apport de Services Environnementaux GFL, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 207,2 M\$. Cette augmentation s'explique par une hausse du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, par une diminution de 41,2 M\$ des intérêts payés en trésorerie sur la dette à long terme en cours et par une réduction de 9,5 M\$ de l'impôt payé en trésorerie.

En outre, les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 57,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie de 17,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Se reporter à la note 18 des états financiers annuels pour obtenir des précisions à ce sujet.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté de 261,7 M\$ pour s'établir à 576,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse de 330,7 M\$ des dépenses au titre des acquisitions et des placements et par une diminution de 21,8 M\$ du produit des dessaisissements. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une diminution de 68,9 M\$ des dépenses d'investissement et par une augmentation de 21,6 M\$ du produit de la cession d'actifs et autres.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont augmenté de 5 642,9 M\$ pour s'établir à 3 958,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 1 684,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation de 5 725,8 M\$ du produit des dessaisissements, par une diminution de 202,1 M\$ des distributions reçues des coentreprises et des entreprises associées et par une baisse de 51,6 M\$ des dépenses d'investissement. La hausse a été contrebalancée en partie par une diminution de 2,9 M\$ du produit de la cession d'actifs et par une augmentation de 333,7 M\$ des dépenses au titre des acquisitions et des placements.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 22,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une augmentation de 221,7 M\$ par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 199,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 467,5 M\$ de la variation nette de la dette à long terme et à une baisse des paiements au titre des charges financières de 7,4 M\$. L'augmentation a été contrebalancée en partie par le rachat d'actions à droit de vote subalterne de 208,9 millions de dollars, la diminution de l'apport des participations ne donnant pas le contrôle de 11,2 millions de dollars et la hausse des remboursements sur les contrats de location de 34,0 millions de dollars.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 5 316,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ce qui représente une augmentation de 5 480,0 M\$ par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités de financement de 163,2 M\$ comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. L'augmentation s'explique principalement par la hausse de 2 519,9 M\$ de la variation nette de la dette à long terme et par le rachat de 2 967,4 M\$ d'actions à droit de vote subalterne. Nous avons affecté une partie du produit des dessaisissements au remboursement de la dette à long terme et au rachat d'actions à droit de vote subalterne. Cette hausse a été contrebalancée en partie par un recul de 24,7 M\$ du paiement de la contrepartie éventuelle et des retenues, une diminution de 5,3 M\$ du paiement à la résiliation d'instruments de couverture, un produit de 28,0 M\$ découlant de la résiliation d'ententes de couverture et une baisse de 19,2 M\$ des frais de financement.

Sources de liquidités disponibles

Le tableau suivant présente un sommaire de notre trésorerie et des montants disponibles aux termes de notre facilité de crédit renouvelable aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024 ²⁾
Trésorerie disponible	85,6 \$	133,8 \$
Montants disponibles aux termes de la facilité de crédit renouvelable ¹⁾	1 008,5	848,2
	1 094,1 \$	982,0 \$

1) Les montants disponibles aux termes de la facilité de crédit renouvelable correspondent à la capacité globale de la facilité de crédit renouvelable, moins les montants prélevés et les lettres de crédit prélevées aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

2) Les chiffres comparatifs n'ont pas été présentés de nouveau.

Composantes de la dette à long terme

Facilité de crédit renouvelable

Généralités

Aux termes de notre convention de crédit renouvelable modifiée et reformulée datée du 27 septembre 2021 et modifiée et reformulée au 29 avril 2025 (la « **convention de crédit renouvelable** »), au 31 décembre 2025, nous avons accès à une facilité de crédit renouvelable de 2 000,0 M\$ (montant disponible en dollars canadiens et en dollars américains), à une facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$ (montant disponible en dollars américains) et à une clause accordéon d'un montant total de 1 000,0 M\$ (collectivement, la « **facilité de crédit renouvelable** »). La facilité de crédit renouvelable vient à échéance le 29 avril 2030.

Au 31 décembre 2025, un montant de 750,6 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable (188,0 M\$ au 31 décembre 2024).

Taux d'intérêt, frais et paiements

La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au CORRA ou au SOFR majoré de 1,125 % à 1,750 % plus un ajustement d'écart de crédit ou, encore, au taux préférentiel du Canada ou des États-Unis majoré de 0,125 % à 0,750 %. Au 31 décembre 2025, le taux d'emprunt CORRA ou SOFR effectif applicable variait de 4,080 % à 5,252 %, selon que les emprunts avaient été effectués en dollars canadiens ou en dollars américains.

Les avances portant intérêt au taux en vigueur au Canada ou au taux de base en vigueur aux États-Unis peuvent être remboursées par anticipation en tout temps, sans pénalité, sur préavis écrit de un jour. Le remboursement par anticipation des avances au taux SOFR ou au CORRA nécessite respectivement un préavis écrit de deux et trois jours.

Clauses restrictives

La convention de crédit renouvelable contient une clause restrictive de nature financière prévoyant le maintien d'un ratio de la dette à long terme nette totale sur le BAIIA ajusté et d'un ratio de couverture des intérêts (chacun étant défini dans la convention de crédit renouvelable).

Le ratio de la dette à long terme nette totale sur le BAIIA ajusté doit être maintenu à un niveau égal ou inférieur à 5,00 pour 1,00 pendant une période de quatre trimestres financiers complets suivant la réalisation d'une acquisition significative (telle qu'elle est définie dans la convention de crédit renouvelable) et, à tout autre moment, un ratio de la dette à long terme nette totale sur le BAIIA ajusté égal ou inférieur à 4,50 pour 1,00 doit être maintenu. Le ratio de couverture des intérêts doit être égal ou supérieur à 3,00 pour 1,00. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, nous respectons ces clauses restrictives.

La convention de crédit renouvelable contient également les clauses restrictives usuelles, qui ont notamment pour effet de limiter notre capacité et celle des cautions des facilités de crédit renouvelables, de faire certaines distributions, de fusionner, de se regrouper avec d'autres sociétés, de faire certains investissements, de vendre des actifs, de fournir certaines formes d'aide financière, de contracter des dettes ou d'avoir en cours des instruments financiers autres que certaines dettes permises, et de grever leurs actifs d'une sûreté, d'une hypothèque ou d'une charge autre que certaines charges permises.

La convention de crédit renouvelable contient les engagements usuels, notamment en ce qui concerne la communication de l'information financière et d'autres renseignements aux prêteurs, la remise d'un avis aux prêteurs si certains événements importants surviennent, le maintien en vigueur de l'assurance, le maintien en existence, le paiement des impôts, des taxes et des autres créances, la conservation des immeubles, l'accès des prêteurs aux livres et aux registres, le respect des lois et des règlements applicables ainsi que d'autres garanties.

Cas de défaut

La convention de crédit renouvelable stipule que s'il se produit un ou plusieurs cas de défaut, nos obligations en vertu de la convention et nos obligations en vertu des facilités de crédit fournies aux termes de ses conditions pourraient faire en sorte que l'encours devienne exigible par anticipation et que l'engagement de consentir des prêts en vertu de la convention soit résilié. De tels cas de défaut comprennent l'omission de payer les prêteurs en temps voulu, une grave inexactitude dans les déclarations et garanties, le non-respect d'une clause restrictive, un changement de contrôle, l'ouverture d'une procédure de faillite, une décision pécuniaire importante, un effet défavorable important et les autres cas de défaut usuels.

Sûreté et garanties

La facilité de crédit renouvelable est garantie par la quasi-totalité de nos filiales restreintes canadiennes et américaines importantes entièrement détenues (les « **cautions-filiales de la FCR** ») (sous réserve de certaines exceptions usuelles). GFL et les cautions-filiales de la FCR ont accordé aux prêteurs une sûreté de premier rang sur la quasi-totalité de leurs biens meubles actuels et futurs et sur l'ensemble de leurs autres entreprises actuelles et futures, sur leurs actifs corporels et incorporels et sur certains immeubles (sous réserve, dans chaque cas, de certaines exceptions et exclusions usuelles). GFL a également donné en garantie les actions de la quasi-totalité de ses filiales et elle a accordé des hypothèques ou des charges de premier rang au moyen d'une débenture. Une convention intercréanciers de premier rang égal est intervenue le 30 septembre 2016 entre l'agent administratif de la convention de crédit renouvelable, l'agent administratif de la convention de crédit relative au prêt à terme (telle qu'elle est définie ci-après), GFL et les cautions de temps à autre parties à celle-ci et des conventions conjointes sont intervenues entre le fiduciaire et l'agent de garantie des billets concernés aux termes des actes de fiducie relatifs aux billets garantis existants (tels qu'ils sont définis ci-après), GFL et les cautions parties à celle-ci, conventions qui ont collectivement pour effet d'assurer l'égalité de rang entre les garanties de la facilité de crédit renouvelable données par GFL et les cautions-filiales de la FCR, les garanties de la facilité d'emprunt à terme données par GFL et certaines cautions-filiales de GFL et les garanties des billets garantis données par GFL et les cautions aux termes des actes de fiducie des billets garantis.

Facilité d'emprunt à terme

Le 4 mars 2025, GFL a remboursé la totalité du montant en principal global restant dû, les honoraires connexes et les intérêts courus sur sa facilité d'emprunt à terme B (la « **facilité d'emprunt à terme B** ») qui arrivait à échéance le 3 juillet 2031 et portait intérêt au SOFR (taux plancher de 0,500 %) majoré de 2,000 % ou au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,000 %. La facilité d'emprunt à terme B était garantie par des hypothèques grevant certains biens, une convention de sûreté générale visant la totalité des actifs de GFL et de certaines filiales significatives et le nantissement des actions de ces filiales, lesquels ont tous été libérés lors du remboursement de la facilité d'emprunt à terme B.

Billets

Le tableau qui suit présente le principal restant dû en vertu de nos billets garantis et non garantis libellés en dollars américains en circulation (les « **billets** »), les swaps connexes en circulation et les autres modalités significatives des billets au 31 décembre 2025.

Description des billets	Principal restant dû en vertu des billets (\$ US)	Montant des swaps (\$ US)	Date d'émission	Date d'échéance	Date de paiement des intérêts	Remboursement facultatif ¹⁾	
						Première date de remboursement par anticipation	Prix de remboursement au 31 décembre 2025 ²⁾
Billets garantis de 2028 à 3,500 % ³⁾	750,00 \$	s. o.	21 décembre 2020	1 ^{er} septembre 2028	1 ^{er} mars et 1 ^{er} septembre	s. o.	s. o.
Billets garantis de 2031 à 6,750 % ³⁾	1 000,00 \$	s. o.	6 décembre 2023	15 janvier 2031	15 janvier et 15 juillet	15 janvier 2027	103,375 %
Billets non garantis de 2028 à 4,000 % ⁴⁾	750,00 \$	500,00 \$	23 novembre 2020	1 ^{er} août 2028	1 ^{er} février et 1 ^{er} août	1 ^{er} août 2023	100,000 %
Billets non garantis de 2029 à 4,750 % ⁴⁾	750,00 \$	s. o.	8 juin 2021	15 juin 2029	15 juin et 15 décembre	15 juin 2024	101,188 %
Billets non garantis de 2029 à 4,375 % ⁴⁾	550,00 \$	s. o.	10 août 2021	15 août 2029	15 février et 15 août	15 août 2024	101,094 %
Billets non garantis de 2032 à 6,625 % ⁴⁾	500,00 \$	500,00 \$	17 juin 2024	1 ^{er} avril 2032	1 ^{er} avril et 1 ^{er} octobre	1 ^{er} avril 2027	103,313 %

- 1) Avant la première date de remboursement par anticipation, tous les billets (autres que les billets garantis de 2028 à 3,500 %) sont remboursables à un prix équivalant à 100 % du montant en principal majoré d'une prime de remboursement anticipé, ainsi que des intérêts courus et impayés. Les billets garantis de 2028 à 3,500 % seront remboursables à compter du 1^{er} mars 2028 à un prix équivalant à 100 % du montant en principal majoré d'une prime de remboursement anticipé, ainsi que des intérêts courus et impayés.
- 2) Pour la période de 12 mois suivant la première date de remboursement par anticipation, tous les billets (autres que les billets garantis de 2028 à 3,500 %) sont remboursables à un prix équivalant à 100 % du montant en principal majoré de 50 % du taux d'intérêt initial des billets visés. Pour la période de 12 mois suivant le premier anniversaire de la première date de remboursement par anticipation, le prix de remboursement des billets est réduit à 100 % du montant en principal majoré de 25 % du taux d'intérêt initial. Par la suite, les billets sont remboursables à leur valeur nominale.
- 3) Les billets garantis de 2028 à 3,500 % et les billets garantis de 2031 à 6,750 % sont appelés collectivement les « **billets garantis** ». La sûreté garantissant les billets garantis de 2031 à 6,750 % a été libérée conformément aux modalités des actes de fiducie qui régissent les billets. Par conséquent, les billets garantis de 2031 à 6,750 % ne sont plus garantis.
- 4) Les billets non garantis de 2028 à 4,000 %, les billets non garantis de 2029 à 4,375 % et les billets non garantis de 2032 à 6,625 % sont appelés collectivement les « **billets non garantis** ».

Priorité de rang

Les billets non garantis constituent nos obligations non garanties de premier rang et sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes nos dettes non garanties de premier rang existantes et futures, et de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes nos dettes subordonnées futures (le cas échéant). Les billets non garantis sont dans les faits subordonnés à notre dette garantie existante et future et à celle des cautions jusqu'à concurrence de la valeur des actifs garantissant cette dette. Les billets garantis constituent nos obligations garanties de premier rang et sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes nos dettes garanties de premier rang existantes et futures, et de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes nos dettes subordonnées futures (le cas échéant). Les billets garantis ont dans les faits priorité de rang sur notre dette non garantie existante et future et sur celle des cautions jusqu'à concurrence de la valeur des actifs garantissant cette dette. Les garanties des billets sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes les dettes de premier rang, actuelles et futures, de nos cautions-filiales, et de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes les futures dettes subordonnées de nos cautions-filiales (le cas échéant). En outre, les billets non garantis sont structurellement subordonnés aux passifs de nos filiales qui ne sont pas des cautions, y compris certaines filiales qui cautionnent les conventions de crédit, mais pas les billets non garantis.

Clauses restrictives

Les billets non garantis et les billets garantis ont été émis aux termes d'actes de fiducie distincts auxquels sont parties GFL et le fiduciaire des billets (collectivement, les « **actes de fiducie** »). Les actes de fiducie relatifs aux billets (autres que les billets garantis de 2028 à 3,500 %) stipulent les clauses restrictives et les restrictions visant les activités de GFL et de ses filiales restreintes, ainsi que les cas de défaut habituellement prévus dans le cas de sociétés de qualité spéculative visant les activités de GFL et de ses filiales restreintes, y compris, entre autres, les limites quant à leur possibilité de contracter des dettes supplémentaires, de verser des dividendes ou des distributions sur leur capital social, de faire certains autres paiements ou investissements, de conclure des ententes qui restreignent les distributions des filiales restreintes, de vendre ou d'aliéner leurs biens, y compris le capital social des filiales restreintes, de conclure des opérations avec des membres du même groupe, de consentir des privilèges et de fusionner, de se regrouper ou de vendre la quasi-totalité des actifs de GFL. L'acte de fiducie relatif aux billets garantis de 2028 à 3,500 % (l'« **acte de fiducie des billets garantis de 2028** ») stipule les cas de défaut, les clauses restrictives et les restrictions visant les activités de GFL et de ses filiales restreintes, et ils sont essentiellement semblables à ceux des autres actes de fiducie, dans la mesure où ces limites s'appliquent à leur possibilité de consentir des privilèges, de vendre ou d'aliéner leurs biens, de fusionner, de se regrouper ou de vendre la quasi-totalité des actifs de GFL. L'acte de fiducie des billets garantis de 2028 n'empêche pas la Société de contracter des dettes additionnelles ou de faire des

paiements restreints. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, nous nous conformions à toutes les clauses restrictives relatives aux actes de fiducie qui régissent les billets.

Sûreté

Nos billets garantis sont garantis par une charge prioritaire sur la quasi-totalité des actifs corporels et incorporels et sur certains immeubles de la Société et des cautions-filiales (sous réserve de certaines exceptions et exclusions usuelles), par la mise en gage de la totalité du capital social de chaque filiale restreinte importante entièrement détenue directement par GFL ou par une caution-filiale des billets garantis [jusqu'à concurrence de 65 % du capital social détenu par GFL ou par une caution-filiale des billets garantis par l'intermédiaire d'une filiale directe qui n'est pas constituée en vertu des lois du Canada ou des États-Unis (ou d'une province ou d'un État de ces pays)] et par des hypothèques ou des charges de premier rang au moyen de débiteures.

Les billets garantis et les billets non garantis sont garantis par nos filiales importantes qui, conjointement avec d'autres entités, cautionnent la facilité de crédit renouvelable.

Obligations exonérées d'impôt

Les obligations-recettes sectorielles sont des titres de créance municipaux exonérés d'impôt émis par un organisme gouvernemental en notre nom et vendus uniquement à des acheteurs institutionnels qualifiés. Le 8 octobre 2024, nous avons participé à l'émission d'obligations-recettes aux fins de l'élimination des déchets solides émises par Florida Development Finance Corporation pour un montant en principal global de 210,0 M\$ US. Les obligations portent intérêt à 4,375 % payable semestriellement à partir du 15 mai 2025 et la date de remise obligatoire initiale des obligations est le 1^{er} octobre 2031. Les obligations ne sont pas assorties de sûretés et sont garanties conjointement et solidairement, entièrement et inconditionnellement par GFL et certaines de ses filiales.

Au 31 décembre 2025, nous avons en circulation des obligations exonérées d'impôt d'un montant en principal global de 287,8 M\$ (302,2 M\$ au 31 décembre 2024).

Autres dettes à long terme

Certaines de nos filiales non entièrement détenues disposent de facilités de crédit autonomes incluses au poste Autres de la dette à long terme. Ces facilités comprennent ce qui suit : a) des billets d'un montant en principal global de 50,0 M\$ US, qui a été remboursé le 30 septembre 2025 (50,0 M\$ US au 31 décembre 2024); b) un emprunt à terme de 127,0 M\$ US (dont un montant de 127,0 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2025 et un montant de 5,9 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2024) et une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$ US (dont aucun montant n'avait été prélevé aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024), venant à échéance le 21 septembre 2030 et portant intérêt au taux de base ou au taux SOFR majoré de 1,500 % à 4,000 %; et c) un emprunt à terme de 170,0 M\$ US (dont un montant de 163,6 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2025 et un montant de 168,9 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2024) et une facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ US (sur laquelle un montant de 70,0 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2025 et un montant de 78,8 M\$ US avait été prélevé au 31 décembre 2024), arrivant à échéance le 31 août 2028 et portant intérêt au taux de base ou à un taux d'intérêt ajusté fondé sur le SOFR majoré d'un écart allant de 2,000 % à 3,250 %.

Ententes de couverture

Nous avons conclu des contrats de swap de devises qui couvrent entièrement le risque de change du dollar US lié aux billets non garantis de 2028 à 4,000 % et des billets non garantis de 2032 à 6,625 % contre les fluctuations de la valeur du dollar américain. Après le rachat des billets de premier rang libellés en dollars US à 8,500 % (les « **billets non garantis de 2027 à 8,500 %** ») en 2021, le swap de devises et de taux d'intérêt liés à ces billets a été maintenu. Nous avons cessé d'utiliser la comptabilité de couverture pour les swaps liés aux billets non garantis de 2027 à 8,500 % après leur remboursement. Nous avons conclu un swap pour recevoir et verser des intérêts semestriels au taux de 8,828 % sur un montant de 348,0 M\$ US, afin de couvrir cette exposition. Pour de l'information additionnelle, se reporter aux paragraphes sous « Risque de change » dans les états financiers annuels.

Obligations contractuelles

Nos obligations contractuelles se composent de remboursements de principal et d'intérêts sur la dette à long terme, d'obligations locatives et d'autres obligations. Le tableau suivant présente nos obligations contractuelles et nos engagements au 31 décembre 2025.

(en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite
Dette à long terme	6 932,1 \$	— \$	2 055,9 \$	2 532,5 \$	2 343,7 \$
Intérêts sur la dette à long terme	1 767,0	350,1	670,2	391,8	354,9
Obligations locatives	743,0	96,5	157,5	198,8	290,2
Autres	494,6	—	320,2	174,4	—
	<u>9 936,7 \$</u>	<u>446,6 \$</u>	<u>3 203,8 \$</u>	<u>3 297,5 \$</u>	<u>2 988,8 \$</u>

Autres engagements

Nous avons des lettres de crédit en cours totalisant environ 415,4 M\$ au 31 décembre 2025 (276,7 M\$ au 31 décembre 2024), qui ne sont pas comptabilisées dans nos états financiers annuels. Ce montant tient compte des lettres de crédit aux termes de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité de lettres de crédit garantie par EDC (définie ci-après). Ces lettres de crédit ont principalement trait aux exigences en matière de rendement en vertu de nos contrats municipaux et aux garanties financières émises à des organismes gouvernementaux à l'égard de nos permis d'exploitation.

Le 5 septembre 2025, nous avons conclu une facilité de lettres de crédit et de garantie à vue non garantie de 200,0 M\$ avec la Banque de Montréal (la « **facilité de lettres de crédit garantie par EDC** ») aux termes de laquelle nous avons accès à des lettres de crédit qui sont entièrement garanties par Exportation et développement Canada. Au 31 décembre 2025, la société avait des lettres de crédit en cours de 140,2 M\$ aux termes de la facilité de lettres de crédit garantie par EDC.

Au 31 décembre 2025, nous avons émis des cautionnements de bonne exécution totalisant 1 936,4 M\$ (1 951,9 M\$ au 31 décembre 2024).

5. Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats de nos activités pour les huit derniers trimestres clos aux dates suivantes :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024 ¹⁾	30 sept. 2024 ¹⁾	30 juin 2024 ¹⁾	31 mars 2024 ¹⁾
Sommaire financier								
Produits	1 686,4 \$	1 694,2 \$	1 675,2 \$	1 560,1 \$	1 571,2 \$	1 554,3 \$	1 581,6 \$	1 431,8 \$
BAIIA ajusté ²⁾	508,7	535,1	515,1	426,1	458,0	477,7	449,4	374,4
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	72,7	108,1	274,2	(213,9)	(237,6)	40,8	(531,9)	(195,8)
Bénéfice (perte) par action, de base	0,19	0,28	0,72	(0,58)	(0,61)	0,06	(1,47)	(0,58)
Bénéfice (perte) par action, dilué(e)	0,19	0,28	0,70	(0,58)	(0,61)	0,05	(1,47)	(0,58)

1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).

2) Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS et indicateurs de performance clés ».

Au cours des huit derniers trimestres, nos résultats ont principalement été touchés par nos initiatives en matière de tarification, le contrôle des coûts, le levier d'exploitation global, les pressions inflationnistes sur les coûts, les acquisitions, les dessaisissements et les activités de financement connexes. En outre, le caractère saisonnier des activités a une incidence sur nos résultats, et ceux-ci tendent à être plus faibles au premier trimestre de l'exercice, en raison principalement des conditions hivernales, qui sont difficiles au Canada, et plus élevés aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, en raison de l'augmentation du volume de déchets générés au cours de l'été dans bon nombre de nos marchés des déchets solides.

6. Principaux facteurs de risque

Nous sommes exposés à un certain nombre de risques du fait des objectifs stratégiques que nous poursuivons et de la nature de nos activités; ils sont énumérés à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle. Nous sommes également assujettis aux risques financiers suivants :

Instruments financiers et risque financier

Nos instruments financiers se composent de la trésorerie, des créances clients, des actifs dérivés, des dettes fournisseurs et de la dette à long terme, y compris les instruments de couverture connexes. La valeur comptable de nos actifs financiers est équivalente à leur juste valeur.

À l'exception de nos billets en circulation et des obligations-recettes à 4,375 % aux fins de l'élimination des déchets solides en dollars américains (les « **obligations à 4,375 %** »), la valeur comptable de nos passifs financiers avoisine leur juste valeur. Le tableau suivant présente la hiérarchie des justes valeurs de ces instruments pour les périodes indiquées.

(en millions de dollars)	Juste valeur au 31 décembre 2025			Juste valeur au 31 décembre 2024		
	Prix cotés sur un marché actif (niveau 1)	Données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)	Prix cotés sur un marché actif (niveau 1)	Données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (niveau 3)
Billets	— \$	5 945,9 \$	— \$	— \$	7 828,2 \$	— \$
Obligations à 4,375 %	—	291,2	—	—	301,9	—

Le montant net des instruments dérivés est comptabilisé à la juste valeur et classé au niveau 2. L'option d'achat est comptabilisée comme un actif dérivé autonome qui est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. L'option d'achat a été évaluée au moyen d'un modèle d'évaluation des options qui fait intervenir des données d'entrée comme la volatilité des actions, des taux sans risque et des écarts de crédit implicites. L'option d'achat est comptabilisée à la juste valeur et classée au niveau 3.

Pour d'autres précisions sur nos instruments financiers, y compris les contrats de couverture, et les facteurs de risque financier connexes, se reporter à nos états financiers annuels.

Risque de marché

Dans le cours normal de ses activités, nous sommes exposés à des risques de marché, notamment les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, à certains prix des marchandises et aux taux de change applicables au dollar américain.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Notre exposition au risque de marché que représentent les fluctuations des taux d'intérêt découle essentiellement de nos activités de financement. Notre dette à long terme, compte non tenu de l'incidence de la comptabilisation des frais d'émission de titres d'emprunt, des rabais et des primes, s'élevait à 7 426,7 M\$ au 31 décembre 2025, contre 10 019,7 M\$ au 31 décembre 2024. Une tranche de notre dette de 1 245,2 M\$ et de 1 659,9 M\$, respectivement, était exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024. Pour limiter notre exposition au risque de taux d'intérêt, l'essentiel de notre dette libellée en dollars américains est assorti d'un taux d'intérêt fixe. Une augmentation de 100 points de base du taux d'intérêt applicable à nos obligations à taux variable en cours accroîtrait nos charges d'intérêts de 12,5 M\$ pour 2025 et de 16,6 M\$ pour 2024.

Exposition au risque de change

Nous exerçons des activités importantes aux États-Unis et nous avons quantifié et décrit l'incidence de la conversion des devises sur les composantes du bénéfice (de la perte), y compris nos produits et charges d'exploitation. Une variation de 0,01 \$ du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien aurait une incidence d'environ 32,4 M\$ sur nos produits annuels et d'environ 10,6 M\$ sur notre BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (34,5 M\$ et 10,8 M\$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Nous avons recours à des contrats de couverture pour gérer une partie de nos risques relatifs aux taux de change. Même si nous sommes exposés au risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties à nos contrats de couverture, nous ne nous attendons pas à une non-exécution de la part de ces contreparties, qui sont dans tous les cas des établissements financiers très bien notés. Nous ne détenons pas ni n'émettons d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction. Nous surveillons nos positions de couverture en les évaluant régulièrement en fonction du marché et en procédant à des analyses de sensibilité à l'égard des positions non couvertes de nos contrats de carburant et de nos obligations à taux variable.

Conformément aux lignes directrices relatives aux instruments dérivés et aux positions de couverture, les contrats de swap de devises sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie pour une tranche de notre dette libellée en dollars américains. Les montants notionnels et les autres modalités importantes des contrats de swaps correspondent aux modalités de la dette libellée en dollars américains qui fait l'objet de la couverture.

Exposition au risque lié au prix des marchandises

Le prix du diesel peut fluctuer de façon importante. Une forte augmentation du prix du carburant pourrait peser lourdement sur nos activités et réduire nos marges d'exploitation. Par le passé, nous avons conclu des swaps afin de couvrir une partie de notre exposition liée aux achats de diesel au Canada et dans certaines régions des États-Unis. Au 31 décembre 2025, tous nos swaps étaient arrivés à échéance.

Nous commercialisons une variété de matières recyclables, notamment du carton, des papiers mélangés, des contenants en plastique, des bouteilles en verre et des métaux ferreux et de l'aluminium. Nous possédons et exploitons des installations de recyclage et vendons d'autres matières recyclables collectées à des tiers aux fins de traitement avant la revente. Pour réduire notre exposition au risque lié au prix des marchandises concernant les matières recyclées, nous avons adopté une stratégie de tarification qui consiste à facturer des frais de collecte et de traitement pour le volume de recyclage collecté auprès de tiers. Ainsi, une fluctuation de 10 % des prix moyens des marchandises recyclées, par rapport aux prix moyens précédemment en vigueur, aurait eu une incidence de 12,5 M\$ et de 17,9 M\$ sur nos produits pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, respectivement.

7. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Tous les systèmes de contrôle interne, peu importe l'efficacité de leur conception, comportent des limites inhérentes. Ainsi, même les contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière réputés efficaces peuvent uniquement fournir une assurance raisonnable de l'atteinte de leurs objectifs de contrôle à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, sous la supervision de son chef de la direction et de son chef des finances, est responsable d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (au sens donné à l'expression dans la Rule 13a-15(e) prise en application de la *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1934** »)) pour s'assurer que l'information importante ayant trait à GFL, y compris ses filiales consolidées, devant être communiquée au chef de la direction et au chef des finances par d'autres instances au sein de GFL et l'information présentée dans des rapports déposés ou soumis par celle-ci aux termes de la *Loi de 1934* est i) enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les règlements et les formulaires de la SEC et ii) cumulée et communiquée à la direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, afin que les décisions concernant l'information requise puissent être prises en temps voulu.

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de GFL et ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction, sous la supervision de son chef de la direction et de son chef des finances, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne approprié à l'égard de l'information financière de GFL, qui vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés selon les IFRS.

Conformément aux directives émises par la SEC, les sociétés peuvent exclure des acquisitions de leur évaluation finale du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour le premier exercice au cours duquel l'acquisition est survenue. L'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière par la direction n'a pas tenu compte des activités de contrôle interne des acquisitions survenues en 2025, dont il est question à la note 3, « Regroupements d'entreprises » des notes afférentes aux états financiers annuels. Nous avons inclus les résultats financiers de ces acquisitions dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Le total des produits tirés de ces acquisitions a représenté 1,8 % du total de nos produits consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, et le total de l'actif lié à ces acquisitions a représenté 5,4 % du total de notre actif consolidé au 31 décembre 2025.

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de GFL au moyen du cadre établi dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework (cadre du COSO établi en 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de GFL étaient efficaces au 31 décembre 2025. Par ailleurs, selon notre évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont déterminé qu'il n'y avait aucune faiblesse importante dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière de GFL au 31 décembre 2025.

Le chef de la direction et le chef des finances de GFL ont attesté de notre rapport annuel sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, conformément aux dispositions des articles 302 et 906 de la SarbanesOxley Act of 2002 (« **SOX** »). GFL se prévaut de la dispense d'obligation de dépôt de l'article 8.1 du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs », qui permet de déposer auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières les certificats requis aux termes de la loi SarbanesOxley dès que possible après le dépôt de ces certificats auprès de la SEC ou la prestation de ces mêmes certificats à la SEC.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de GFL au 31 décembre 2025 a fait l'objet d'un audit par KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L., un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, comme il est précisé dans son rapport qui précède immédiatement nos états financiers annuels.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun changement dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, ni d'autres facteurs qui ont eu, ou auraient raisonnablement pu avoir, une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

8. Autres

Transactions entre parties liées

Les montants à payer à des parties liées comprenaient un billet non garanti ne portant pas intérêt émis le 5 mars 2020, payable à Sejosa Holdings Inc., une entité contrôlée par Patrick Dovigi. En octobre 2024, le billet a été cédé par Sejosa Holdings Inc. à Omega Jo Inc., une entité contrôlée par Patrick Dovigi. Après le paiement du dernier versement semestriel de 2,9 M\$ le 5 mars 2025, le principal résiduel impayé relativement au billet à payer à Omega Jo Inc. (une entité contrôlée par Patrick Dovigi) se chiffrait à néant au 31 décembre 2025 (2,9 M\$ au 31 décembre 2024).

Ces transactions ont été évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Dans le cadre de la relocalisation de Patrick Dovigi aux États-Unis, nous avons convenu de satisfaire à toute obligation fiscale découlant de cette relocalisation. En 2025, nous avons payé un montant de 33,5 M\$ pour satisfaire à cette obligation. Ce montant devrait être remboursé et a été comptabilisé dans les autres actifs.

De temps à autre, nous avons conclu des contrats de location avec des entités contrôlées par des sociétés liées à Patrick Dovigi, ainsi qu'avec des entités contrôlées par un autre administrateur de GFL (les « **parties liées** »). Au 31 décembre 2025, nous louons six propriétés auprès de parties liées. Ces contrats de location ont été conclus dans des conditions de concurrence normale et selon des modalités commerciales raisonnables, et ont fait l'objet de comparaisons de taux de location préparées par des tiers. Aucun des éléments loués n'est significatif pour les activités de GFL. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous avons effectué des paiements de loyers d'un total de 14,3 M\$ (8,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) à l'intention des parties liées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous avons conclu des transactions avec GIP qui ont généré des produits de 5,9 M\$ (34,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) et des créiteurs nets de 0,5 M\$ au 31 décembre 2025 (débiteurs nets de 8,6 M\$ au 31 décembre 2024).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous avons conclu des transactions avec GES qui ont généré des produits de 29,1 M\$, des produits différés de 62,6 M\$ et des créiteurs nets de 43,7 M\$ au 31 décembre 2025. Avant le dessaisissement de GES qui a pris effet le 1^{er} mars 2025, GES était consolidée dans GFL et ne constituait pas une partie liée distincte. Par conséquent, aucune information comparative n'est présentée.

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants se compose des salaires, des avantages à court terme et des paiements fondés sur des actions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total des salaires, des avantages à court terme et des paiements fondés sur des actions des principaux dirigeants s'est chiffré à 220,7 M\$ (75,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Données à jour sur les actions

Notre capital social autorisé est constitué i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées.

Au 31 décembre 2025, nous avons 346 110 312 actions à droit de vote subalterne, 11 812 964 actions à droit de vote multiple, 4 867 006 actions privilégiées convertibles perpétuelles de série A (les « **actions privilégiées de série A** ») et 8 196 721 actions privilégiées convertibles perpétuelles de série B (les « **actions privilégiées de série B** ») émises et en circulation. Les actions privilégiées de série A et les actions privilégiées de série B sont appelées collectivement les « **actions privilégiées** ». Toutes les actions à droit de vote multiple sont détenues par des entités dont les propriétaires véritables sont Patrick Dovigi, des membres de sa famille et des fiducies discrétionnaires constituées par des membres de sa famille et/ou qui sont contrôlées par Patrick Dovigi, des membres de sa famille et des fiducies discrétionnaires constituées par des membres de sa famille.

Au 31 décembre 2025, a) les actions privilégiées de série A pouvaient être converties en 5 847 311 actions à droit de vote subalterne, à un prix de conversion de 25,16 \$ US, ce qui représente 1,6 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 1,2 % de l'ensemble des droits de vote en circulation, et b) les actions privilégiées de série B pouvaient être converties en 8 700 482 actions à droit de vote subalterne, à un prix de conversion de 43,86 \$ US, ce qui représente 2,4 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 1,8 % de l'ensemble des droits de vote en circulation. Les porteurs des actions privilégiées ont le droit de voter, comme si la conversion avait eu lieu, à l'égard de toutes les questions soumises au vote des porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple et, dans la mesure du possible, voteront avec les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple comme une seule catégorie. Chaque porteur d'actions privilégiées est réputé détenir, aux seules fins du vote lors de toute assemblée des actionnaires de GFL à laquelle il a le droit de voter, le nombre d'actions privilégiées correspondant au nombre d'actions à droit de vote subalterne dans lesquelles les actions privilégiées enregistrées de ce porteur sont convertibles à la date de clôture des registres aux fins de la détermination des actionnaires ayant le droit de voter à cette assemblée des actionnaires. La priorité en cas de liquidation associée aux actions privilégiées de série A et aux actions privilégiées de série B donne lieu à une désactualisation au taux annuel de 7,000 % et de 6,000 %, respectivement, composé trimestriellement. À compter du 31 décembre 2024 (dans le cas des actions privilégiées de série A) ou du 31 décembre 2025 (dans le cas des actions privilégiées de série B), GFL aura l'option, chaque trimestre, de racheter un certain nombre d'actions privilégiées d'un montant égal à l'augmentation de la priorité en cas de liquidation pour le trimestre. Ce montant de rachat optionnel peut être réglé en trésorerie ou en actions à droit de vote subalterne, au choix de GFL. Si GFL choisit de payer en trésorerie le montant du rachat optionnel pour un trimestre donné, le taux de désactualisation pour ce trimestre pour les actions privilégiées de série A et les actions privilégiées de série B sera de 6,000 % et de 5,000 % par année, respectivement. Les actions privilégiées sont assujetties à des restrictions de transfert, mais elles peuvent être converties en actions à droit de vote subalterne par le porteur en tout temps. GFL peut également demander la conversion ou le rachat des actions privilégiées à une date antérieure, dans certaines circonstances.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 février 2025, la TSX a accepté notre avis d'intention de mettre en œuvre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« **offre publique de rachat** ») au cours de la période de douze mois débutant le 3 mars 2025 et prenant fin le 2 mars 2026. Un exemplaire de l'avis de GFL annonçant son intention de mettre en œuvre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la TSX peut être obtenu sans frais en communiquant avec GFL. Aux termes de cette offre publique de rachat, un nombre maximal de 28 046 256 actions à droit de vote subalterne pouvaient être rachetées par GFL. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, GFL a racheté 18 360 127 actions à droit de vote subalterne aux termes de l'offre publique de rachat (aucune action à droit de vote subalterne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). Toutes les actions à droit de vote subalterne rachetées par GFL aux termes de l'offre publique de rachat ont été annulées.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires à l'égard de GFL, y compris nos plus récents rapports annuels et trimestriels, sont accessibles sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

9. Méthodes comptables, estimations et jugements comptables critiques

Nous préparons nos états financiers consolidés conformément aux normes IFRS. Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant présenté des actifs et des passifs et sur l'information fournie relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière.

Mesures conformes aux IFRS

Produits

Nous générons des produits par le biais des frais facturés à l'égard de la collecte des déchets solides, y compris les matières recyclables, de nos clients municipaux, résidentiels et commerciaux. Les produits liés à ces contrats sont tributaires de divers facteurs, y compris la fréquence de la collecte, le type de service, le type et le volume ou le poids des déchets et le type de matériel et de conteneur mis à la disposition du client. Non seulement traitons-nous nos propres volumes de déchets collectés, mais nos stations de transfert, nos installations de récupération de matériaux, nos sites d'enfouissement et nos installations de traitement des déchets organiques nous rapportent des redevances de déversement versées par les municipalités et les tiers transporteurs et producteurs de déchets, des frais de traitement et des produits de la vente de matières recyclées. Nous exploitons également des installations de récupération de matériaux, des stations de transfert et des sites d'enfouissement pour des municipalités aux termes de diverses ententes de paiement, notamment des ententes à prix forfaitaire ou à prix établi en fonction du tonnage ou autrement.

Nos relations avec des clients municipaux sont généralement liées à des contrats dont la durée va de trois à dix ans. Nos contrats de collecte municipaux prévoient le paiement de frais par ménage, par tonne, par ramassage ou par service, et prévoient souvent une hausse annuelle des prix en fonction de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») et des prix du marché pour le carburant. Nous fournissons un service programmé en fonction d'un horaire régulier à une grande partie de nos clients commerciaux et industriels en vertu de contrats dont la durée va de trois à cinq ans et qui sont assortis de modalités de renouvellement automatique, d'une tarification en fonction du volume et d'ajustements en fonction de l'IPC, du prix du carburant et d'autres ajustements. Les autres clients commerciaux et industriels reçoivent des services « sur demande ».

Certaines contreparties variables futures dans le cadre de contrats à long terme conclus avec des clients peuvent être inconnues au moment de la conclusion des contrats, y compris le montant qui sera facturé en fonction de l'IPC annuel, des prix du marché pour le carburant et des prix des marchandises. Le montant qui sera facturé est souvent lié aux variations d'un indice de base sous-jacent comme l'IPC ou un indice des prix du carburant ou des marchandises, et les produits sont comptabilisés une fois l'indice déterminé pour la période future. Nous ne présentons pas la valeur des obligations de prestation non remplies pour ces contrats puisque son droit à la contrepartie correspond directement à la valeur offerte au client pour les services rendus à ce jour et que toute contrepartie variable future est attribuée aux obligations de prestation non remplies.

Coût des ventes

Le coût des ventes représente principalement les coûts de la main-d'œuvre directe et des avantages connexes (qui comprennent les salaires, les coûts liés aux avantages en matière de santé et de bien-être, la rémunération au rendement et les cotisations sociales); les coûts de transfert et d'élimination représentent les frais d'élimination versés à des tiers pour des installations d'élimination et des stations de transfert; les charges connexes versées en vertu de contrats de location visant certaines installations, les permis de stationnement de véhicule et d'entreposage de conteneurs et les coûts d'exploitation des installations; les coûts d'entretien et de réparation de nos véhicules, de notre matériel et de nos conteneurs, y compris les coûts de la main-d'œuvre et des avantages connexes; les coûts liés au carburant, qui comprennent le coût direct du carburant utilisé par nos véhicules et tout ajustement à la valeur de marché sur les couvertures du carburant; la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées dans le cadre de nos activités; l'amortissement des actifs liés aux sites d'enfouissement; l'amortissement des immobilisations incorporelles; et d'autres matières recyclables achetées, y compris les rabais consentis aux clients. Les autres coûts des ventes comprennent les coûts liés à l'exploitation des installations, les coûts de location de camions et de matériel, les frais d'assurances, les coûts de l'obtention de licences et les coûts liés aux réclamations, ainsi que les coûts liés à d'autres services de tiers. Les coûts d'acquisition, de changement de marque et autres coûts d'intégration compris dans le coût des ventes comprennent le changement de marque et l'intégration des immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises ainsi que d'autres coûts d'intégration. Notre coût des ventes dépend principalement du volume de matières que nous gérons.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et charges générales et administratives se composent principalement des salaires, du coût des avantages en matière de santé et de bien-être, de la rémunération au rendement de la direction et de la charge liée aux paiements fondés sur des actions pour la direction, des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle et des cotisations sociales. La rémunération au rendement repose habituellement sur nos résultats d'exploitation et sur l'évaluation, par la direction, du rendement individuel, et les paiements sont assujettis à la discrétion de la haute direction, et à l'approbation du conseil d'administration, en ce qui concerne la haute direction.

Les autres coûts compris dans les frais de vente et charges générales et administratives comprennent les frais de vente et de publicité, les honoraires et les frais de consultation, les coûts liés aux installations, les frais de déplacement, la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles utilisées dans le cadre des activités de vente, générales et administratives, les pertes de crédit attendues et les systèmes d'information de gestion. Les coûts d'acquisition, d'intégration et autres coûts compris dans les frais de vente et charges générales et administratives comprennent les honoraires et les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et les autres coûts d'intégration, y compris les indemnités de départ et les coûts de restructuration. Le calendrier des acquisitions et des activités d'intégration connexes a une incidence sur l'échéancier de ces coûts.

Charges d'intérêts et autres charges financières

Les charges d'intérêts et autres charges financières se rapportent principalement aux intérêts sur la dette. Elles comprennent l'amortissement des frais de financement différés engagés à l'égard de notre dette, les autres charges financières et la désactualisation des obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, qui représente la variation de notre obligation relative aux dépenses de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement en raison du passage du temps selon des facteurs d'actualisation qui tiennent compte du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, lequel s'entend d'un taux essentiellement exempt de risque de défaut.

Autres (produits) charges

Les autres (produits) charges se composent principalement de profits et de pertes à la vente d'actifs utilisés dans le cadre de nos activités d'exploitation, des profits et des pertes de change, des règlements d'assurances et de la contrepartie au titre du prix d'achat différé qui doit être passée en charges en vertu des normes IFRS.

(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt des territoires où nous exerçons nos activités. Par conséquent, la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat est tributaire de la répartition du bénéfice imposable entre les territoires et les diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier de comptabilisation des événements imposables et sur la disponibilité de nos pertes autres qu'en capital dans divers territoires et diverses entités juridiques. Les principales régions qui déterminent le taux d'imposition effectif sont le Canada et les États-Unis. La charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La méthode du report variable est utilisée pour comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt futur

qui découlent des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs comptabilisés dans les états de la situation financière. Les actifs d'impôt différé provenant du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils puissent être utilisés dans l'avenir.

Estimations, hypothèses et jugements comptables principaux

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur le montant présenté des actifs et des passifs et sur l'information fournie relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers annuels, ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les énoncés qui suivent présentent les jugements et estimations critiques formulés par la direction lors de l'application de nos méthodes comptables qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

- Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, plus particulièrement la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises et des actifs liés aux sites d'enfouissement acquis.
- Estimer la valeur et l'échéancier des obligations à l'égard des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, plus précisément les estimations des dépenses futures liées au recouvrement des sites d'enfouissement et aux activités de fermeture et d'après-fermeture.
- Déterminer les hypothèses clés aux fins du test de dépréciation des actifs à long terme.

Les principales composantes des états financiers annuels qui exigent de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent toute perte de valeur éventuelle du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie, la juste valeur des actifs nets acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

La direction évalue continuellement les estimations et les hypothèses qu'elle utilise. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience de la direction, sur ses meilleures connaissances des événements et conditions actuelles et sur les activités que nous pourrions entreprendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Même s'il est possible que les activités soient perturbées au cours des prochains mois, nous ne disposons actuellement d'aucune indication sur de telles perturbations qui justifierait que nous modifions nos estimations, nos hypothèses ou nos jugements. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle pour plus d'information.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des listes de clients, des contrats municipaux et autres ententes commerciales, des noms de commerce, des licences et des permis, des accords de non-concurrence et des certificats d'approbation ou des approbations de conformité environnementale (collectivement, les « **certificats d'approbation** »). Les certificats d'approbation nous confèrent certains droits en matière de gestion des déchets dans la province ou l'État où les certificats sont émis. L'évaluation de chaque immobilisation incorporelle au moment de l'acquisition repose sur la valeur actualisée de l'estimation, par la direction, des flux de trésorerie futurs associés à l'immobilisation incorporelle ou sur le montant en trésorerie versé. Nous nous fondons sur nos budgets internes pour estimer les flux de trésorerie futurs. Ces budgets reflètent nos meilleures estimations actuelles quant aux flux de trésorerie futurs, mais elles pourraient changer en raison de l'incertitude entourant les conditions concurrentielles et économiques sur le marché, ou par suite de modifications des stratégies commerciales. Des variations ou des écarts liés à ces estimations pourraient entraîner des changements dans les montants des immobilisations incorporelles présentés dans l'état consolidé de la situation financière et une variation du bénéfice ou de la perte d'exploitation présentée dans l'état consolidé du résultat net. Les immobilisations corporelles sont revues à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Si une possible dépréciation est décelée, nous estimons la valeur recouvrable de l'actif et comptabilisons toute perte de valeur dans l'état consolidé du résultat net. Les principaux facteurs qui influent sur l'évaluation et le calcul de la perte de valeur sont les estimations, par la direction, des flux de trésorerie futurs.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée ou diminuée des coûts de transaction, exception faite des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, dont les coûts de transaction sont passés en charges.

Les instruments financiers d'emprunt sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous déterminons le classement des actifs financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers, ainsi qu'en déterminant si les flux de trésorerie contractuels des instruments correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Nos dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture admissible sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres répondant à la définition d'un actif financier, le cas échéant, sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou désignés irrévocablement comme étant classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au moment de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ou à la juste valeur par le biais du résultat net dans certains cas, ou lorsque le passif financier est désigné comme tel. Pour les passifs financiers qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est attribuable aux variations de notre risque de crédit propre à l'égard de ce passif est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sauf si la comptabilisation de l'incidence des variations du risque de crédit associé au passif dans les autres éléments du résultat global viendrait créer ou augmenter une non-concordance comptable dans l'état consolidé du résultat net. Le montant restant de la variation de la juste valeur du passif est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur d'un passif financier attribuables à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global ne sont pas ultérieurement reclassées dans les états consolidés du résultat net; elles sont plutôt transférées dans les bénéfices non distribués au moment de la décomptabilisation du passif financier.

Nous utilisons à l'occasion des instruments financiers dérivés pour gérer nos expositions aux taux de change et d'intérêt. Nous avons comme politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont comptabilisés en tant que dérivés séparés lorsqu'ils correspondent à la définition d'un dérivé, que leurs risques et leurs caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux des contrats hôtes et que les contrats ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net, ou dans les autres éléments du résultat global lorsqu'une relation de couverture admissible existe.

Actifs liés aux sites d'enfouissement

Les coûts initiaux des actifs liés aux sites d'enfouissement, de même que les coûts engagés et les coûts projetés découlant de la construction et de l'aménagement des sites d'enfouissement, sont amortis proportionnellement à l'utilisation, à mesure que la capacité d'enfouissement des sites est utilisée. Les actifs liés aux sites d'enfouissement sont amortis sur leur capacité disponible totale d'élimination, soit la somme de la capacité d'enfouissement permise estimative, plus la capacité d'enfouissement permise future qui représente une estimation de la capacité d'enfouissement qui, de l'avis de la direction, devrait être permise en fonction de certains critères. Nous avons réussi à obtenir les approbations pour les expansions prévues; cependant, rien ne garantit que la Société obtiendra les approbations nécessaires pour des expansions dans l'avenir.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la dotation à l'amortissement liée à nos sites d'enfouissement, par tonne, pour les périodes indiquées.

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Amortissement de la capacité des sites d'enfouissement (en millions de dollars)	341,6 \$	321,1 \$
Tonnes reçues (en millions de tonnes)	23,6	22,7
Amortissement moyen des sites d'enfouissement, par tonne	14,5 \$	14,1 \$

Des taux d'amortissement uniques, par tonne, sont calculés pour chacun de nos sites d'enfouissement et ces taux peuvent varier grandement en raison de différences régionales relatives aux coûts de construction et aux exigences réglementaires liés à l'aménagement des sites d'enfouissement, au recouvrement et aux activités de fermeture et d'après-fermeture. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'amortissement de la capacité des sites d'enfouissement exclut un montant de 0,8 M\$ qui correspond à l'écart entre le montant de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, calculé au moyen d'un taux d'actualisation sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, exigé pour l'évaluation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations dans le cadre de la comptabilisation du prix d'achat, et le montant calculé au taux d'actualisation sans risque exigé pour les évaluations trimestrielles. Cet ajustement comptable n'a pas d'incidence sur les facteurs économiques liés à l'amortissement moyen des sites d'enfouissement par tonne.

Coûts d'aménagement des sites d'enfouissement

Les coûts d'aménagement des sites d'enfouissement comprennent les coûts liés à l'acquisition et les coûts de construction relativement à l'excavation, aux revêtements, à la berme du site, aux puits de surveillance de l'eau souterraine, aux systèmes de récupération de gaz et aux systèmes de collecte du lixiviat. Nous procédons à l'estimation des coûts totaux liés à l'aménagement de chaque site d'enfouissement en fonction de sa capacité finale. Les coûts totaux liés aux sites d'enfouissement comprennent les coûts d'aménagement liés à l'expansion de la capacité d'enfouissement, comme il est décrit plus bas. Les coûts d'aménagement des sites d'enfouissement dépendent d'événements futurs et, par conséquent, les coûts réels pourraient différer considérablement de nos estimations. Des différences significatives entre les coûts d'aménagement estimatifs et réels pourraient avoir une incidence sur nos flux de trésorerie du fait d'une augmentation de nos dépenses d'investissement, et sur nos résultats d'exploitation du fait d'une augmentation de la dotation à l'amortissement liée à nos sites d'enfouissement.

Obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

Nous comptabilisons le passif estimatif lié aux obligations finales de recouvrement, de fermeture et d'entretien après fermeture découlant de l'acquisition, de la construction, de l'aménagement ou des activités d'exploitation normales à mesure que la capacité d'enfouissement est utilisée. Les coûts associés au recouvrement, à la fermeture et à la surveillance d'un site d'enfouissement, ou de parties d'un site d'enfouissement, une fois qu'il cesse d'accepter des déchets, sont initialement évalués à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée d'exploitation du site d'enfouissement, soit la période pendant laquelle le site reçoit des déchets. Cette valeur est incorporée dans le coût de l'actif connexe et amortie sur sa durée d'utilité.

Les estimations sont revues au moins une fois par année et elles tiennent compte, entre autres, des règlements régissant chaque site. Nous estimons la juste valeur de ces coûts de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement par l'application de techniques d'actualisation qui tiennent compte et qui intègrent des hypothèses et des facteurs que des intervenants du marché utiliseraient dans la détermination de ces estimations, notamment l'inflation, les majorations de prix, les incertitudes inhérentes au moment de l'exécution des travaux, l'information obtenue auprès de tiers, les prix du marché et les prix réels payés pour des travaux analogues ainsi que les estimations techniques. Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'évaluation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et future ainsi que du moment prévu de ces dépenses. Les justes valeurs estimatives sont actualisées au moyen du taux sans risque, lequel s'entend d'un taux essentiellement exempt de risque de défaillance. Pour déterminer le taux sans risque, on tient compte de la conjoncture économique actuelle et future ainsi que du moment prévu des dépenses.

Des diminutions importantes en ce qui a trait à nos estimations des durées de vie résiduelles de nos sites d'enfouissement, ou des augmentations importantes en ce qui a trait à nos estimations des coûts finaux de recouvrement, de fermeture et d'entretien après fermeture des sites d'enfouissement, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. En outre, des changements aux exigences réglementaires ou juridiques pourraient se traduire par l'augmentation des coûts liés à nos sites d'enfouissement et aussi nuire considérablement à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Capacité et épuisement des sites d'enfouissement

Nos ingénieurs et des ingénieurs indépendants effectuent des sondages au moins une fois par année afin d'évaluer la capacité d'élimination résiduelle de nos sites d'enfouissement. Les taux d'épuisement de nos sites d'enfouissement sont fondés sur leur capacité disponible totale d'élimination, compte tenu de la capacité d'enfouissement permise et de la capacité d'enfouissement permise future probable. La capacité d'enfouissement permise future représente une estimation de la capacité d'enfouissement qui devrait être permise en fonction des critères suivants :

- Les employés travaillent activement à obtenir le permis ou des modifications connexes nécessaires à l'expansion d'un site d'enfouissement existant, et le projet suit son cours;
- Il est probable que les approbations requises seront reçues dans un délai normal en ce qui a trait à la demande et au traitement des approbations dans le territoire où est situé le site d'enfouissement;
- Nous avons un droit juridique d'utiliser ou d'obtenir un terrain dans le cadre d'un projet d'expansion;
- Il n'existe aucune limitation ni question importantes connues, de nature politique, technique, juridique ou commerciale, susceptible d'entraver la réussite du projet d'expansion;
- La direction est déterminée à poursuivre les travaux d'expansion;
- La capacité d'enfouissement additionnelle et les coûts connexes ont été estimés en fonction de l'étude de définition de l'expansion proposée.

Au 31 décembre 2025, la capacité autorisée restante était de 397,5 millions de tonnes (427,9 millions de tonnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) pour les sites d'enfouissement que nous possédons et le site d'enfouissement du Québec où nous avons accès à une capacité fixe. Au 31 décembre 2025, dix de nos sites d'enfouissement répondaient aux critères pour faire l'objet d'une expansion probable de la capacité, ce qui représente une capacité additionnelle de 133,2 millions de tonnes et, conjointement avec la capacité autorisée restante, correspond à une capacité restante totale de 530,7 millions de tonnes (577,5 millions de tonnes au 31 décembre 2024). En fonction de la capacité totale au 31 décembre 2025 et des volumes d'élimination annuels prévus, la durée de vie résiduelle moyenne pondérée des sites d'enfouissement que nous possédons et du site d'enfouissement du Québec où nous avons accès à une capacité fixe est d'environ 24,0 ans (27,5 ans au 31 décembre 2024). D'autres occasions d'expansion pourraient prolonger la durée de vie résiduelle moyenne pondérée de nos sites d'enfouissement.

Rien ne garantit que nous obtiendrons les permis en ce qui concerne la capacité d'enfouissement future de nos sites d'enfouissement. Dans le cas contraire, nous passerons en charges les coûts d'aménagement auparavant inscrits à l'actif, ce qui aura une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie et pourrait se traduire par la comptabilisation d'une dotation à l'amortissement liée aux sites d'enfouissement plus élevée sur une base prospective.

Nous passons régulièrement en revue les sites de nos sites d'enfouissement afin d'évaluer les indices de dépréciation éventuels. Nos jugements à l'égard de l'existence d'indices de dépréciation sont fondés sur des facteurs réglementaires, sur les conditions du marché et sur la performance opérationnelle de nos sites d'enfouissement. Des événements futurs pourraient nous amener à conclure qu'il existe de tels indices et que les valeurs comptables de nos sites d'enfouissement ont subi une dépréciation. Toute perte de valeur subie à ce titre pourrait avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'évaluation attribuée à l'acquisition de chaque immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée repose sur la valeur actualisée de l'estimation, par la direction, des flux de trésorerie futurs liés à l'immobilisation incorporelle ou sur le montant en trésorerie versé. Nous effectuons des tests de dépréciation une fois par année en ce qui concerne le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, et lorsque les circonstances indiquent que la valeur de ces actifs a pu se déprécier. La direction doit exercer son jugement pour déterminer si des circonstances indiquent qu'un test de dépréciation est nécessaire et pour déterminer les unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins du test de dépréciation. Nous évaluons la dépréciation en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable d'un actif à long terme, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Notre test de dépréciation a lieu à l'échelle du secteur opérationnel. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre : i) la valeur d'utilisation et ii) la juste valeur, moins les coûts de vente. Le calcul de la valeur recouvrable se fonde sur des estimations et des hypothèses importantes, y compris celles liées aux multiples de marché, aux entrées et sorties de trésorerie futures, aux taux d'actualisation, aux taux de croissance et à la durée d'utilité des actifs. Ces

estimations et hypothèses pourraient influencer sur nos résultats futurs si les estimations actuelles du rendement futur et de la juste valeur changent. Ces calculs auront une incidence sur le montant de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comptabilisé au cours de périodes futures.

Impôt sur le résultat

Le calcul de l'impôt exigible et de l'impôt différé exige que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exercions un jugement quant aux valeurs comptables des actifs et des passifs qui font l'objet d'estimations comptables inhérentes à ces soldes, à l'interprétation des lois fiscales dans divers territoires, aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, au calendrier de résorption des écarts temporaires et aux éventuelles vérifications par les autorités fiscales.

Des variations ou des écarts liés aux estimations ou aux hypothèses sous-jacentes peuvent entraîner des variations des soldes d'impôt exigible ou différé présentés dans les états consolidés de la situation financière, entraîner la comptabilisation d'une charge ou d'un crédit d'impôt dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et donner lieu à un paiement ou à un encaissement.

Toutes les déclarations de revenus aux fins de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital et des impôts indirects sont assujetties à des vérifications et des avis de nouvelle cotisation. Des changements dans les interprétations ou les jugements pourraient entraîner une variation de nos charges d'impôt sur le résultat, d'impôt sur le capital ou d'impôts indirects dans l'avenir. Le montant d'une telle variation ne peut être estimé raisonnablement.

Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Nous comptabilisons séparément du goodwill les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris, à leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. Nous évaluons et comptabilisons le goodwill à la date d'acquisition à titre d'excédent : a) du montant total composé de la juste valeur de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (le cas échéant) et de la juste valeur à la date d'acquisition des participations auparavant détenues par nous dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur b) la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs nets repris. À la date d'acquisition, nous évaluons la juste valeur de tous les actifs acquis et passifs repris liés à des éventualités contractuelles. Nous évaluons la juste valeur de toutes les éventualités non contractuelles si, à la date d'acquisition, il est plus probable qu'improbable qu'une éventualité donne lieu à un actif ou à un passif.

10. Mesures non conformes aux normes IFRS et indicateurs clés du rendement

Le présent rapport de gestion annuel contient des références à certaines mesures non conformes aux normes IFRS, dont le BAIIA, le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les normes IFRS, et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de notre information financière présentée en vertu des normes IFRS. Nous les utilisons pour fournir aux investisseurs une mesure additionnelle de notre performance opérationnelle et pour faire ressortir les tendances se rapportant à nos principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Nous sommes également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties concernées ont fréquemment recours aux mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. Notre direction a également recours aux mesures non conformes aux normes IFRS pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, pour préparer les prévisions et budgets d'exploitation annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

BAIIA

Le BAIIA représente, pour la période applicable, le bénéfice net (la perte nette) découlant des activités poursuivies majoré a) des charges d'intérêts et autres charges financières; majoré b) de l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs liés aux sites d'enfouissement et des immobilisations incorporelles; et majoré/diminué c) de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat, dans chaque cas dans la mesure où ils sont ajoutés ou déduits du bénéfice net (de la perte nette) découlant des activités poursuivies. Nous présentons le BAIIA pour aider le lecteur à comprendre le calcul du BAIIA ajusté. La direction n'utilise pas le BAIIA comme mesure de la performance financière.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure supplémentaire utilisée par la direction et d'autres utilisateurs de nos états financiers, y compris nos prêteurs et les investisseurs, pour évaluer la performance financière de notre entreprise sans tenir compte des méthodes de financement ni de la structure du capital. Le BAIIA ajusté est également une mesure clé utilisée par la direction avant la réalisation de toute occasion d'investissement ou de financement stratégique. Par exemple, la direction utilise le BAIIA ajusté aux fins de la détermination de la valeur des acquisitions, des occasions d'expansion et des cessions. Par ailleurs, les institutions financières utilisent le BAIIA ajusté pour mesurer la capacité d'emprunt. On obtient le BAIIA ajusté en ajoutant ou en déduisant, selon le cas en fonction du BAIIA, les charges, frais, coûts ou prestations suivants engagés durant la période présentée et qui, de l'avis de la direction, ne sont pas indicatifs de la performance sous-jacente de l'entreprise ou ont une incidence sur la capacité d'évaluer la performance opérationnelle de notre entreprise, notamment : a) (le profit) la perte de change, b) (le profit) la perte à la vente d'immobilisations corporelles, c) la variation de la valeur de l'option d'achat, d) la quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour les entreprises associées, e) les paiements fondés sur des actions, f) le (profit lié) la perte liée à un dessaisissement, g) les coûts de transaction, h) les coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration (compris dans le coût des ventes lié aux activités d'acquisition), i) la rémunération du fondateur/chef de la direction et j) les autres charges. Nous utilisons le BAIIA ajusté pour permettre la comparaison de notre rendement opérationnel de façon cohérente en reflétant les facteurs et les tendances qui ont une incidence sur notre entreprise. À mesure que nous développons nos activités, nous pourrions devoir composer avec de nouveaux événements ou circonstances qui ne sont pas représentatifs de la performance sous-jacente de nos activités ou qui nuisent à la capacité d'évaluer notre performance opérationnelle.

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté représente le BAIIA ajusté divisé par les produits. La direction et d'autres utilisateurs de nos états financiers, y compris nos prêteurs et nos investisseurs, utilisent la marge du BAIIA ajusté afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle de chacun de nos secteurs opérationnels sur une base cohérente qui reflète les facteurs et les tendances touchant nos activités.

Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) découlant des activités poursuivies avec le BAIIA ajusté

Les tableaux qui suivent contiennent un rapprochement de notre bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies avec le BAIIA et le BAIIA ajusté pour les périodes indiquées, compte non tenu des résultats de Services environnementaux GFL, qui a été présentée dans les activités abandonnées.

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Trimestre clos le 31 décembre 2024 ¹⁾
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	72,7 \$	(211,4) \$
Ajouter :		
Charges d'intérêts et autres charges financières	134,5	162,6
Amortissement des immobilisations corporelles	265,7	263,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	74,7	71,4
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(31,4)	(142,6)
BAIIA	516,2	143,0
Ajouter :		
(Profit) perte de change ²⁾	(85,3)	279,5
(Profit) perte à la vente d'immobilisations corporelles	(95,6)	1,2
Variation de la valeur de l'option d'achat	60,0	—
Quote-part de la perte nette des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	20,4	3,1
Paiements fondés sur des actions ⁴⁾	56,5	11,9
Perte (profit) au dessaisissement ⁵⁾	8,6	(12,8)
Coûts de transaction ⁶⁾	18,0	19,8
Coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration ⁷⁾	6,5	2,1
Rémunération du fondateur/chef de la direction ⁸⁾	—	11,2
Autres ⁹⁾	3,4	(1,0)
BAIIA ajusté	508,7 \$	458,0 \$

(en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024 ¹⁾
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	241,1 \$	(897,5) \$
Ajouter :		
Charges d'intérêts et autres charges financières	595,2	665,8
Amortissement des immobilisations corporelles	1 053,9	996,9
Amortissement des immobilisations incorporelles	262,2	286,7
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(14,2)	(226,4)
BAIIA	2 138,2	825,5
Ajouter :		
(Profit) perte de change ²⁾	(256,9)	291,2
Variation de la valeur de l'option d'achat	60,0	—
Profit à la vente d'immobilisations corporelles	(91,1)	(2,7)
Quote-part de la perte nette des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ³⁾	56,5	16,9
Paielements fondés sur des actions ⁴⁾	150,2	97,5
Perte au dessaisissement ⁵⁾	8,6	481,8
Coûts de transaction ⁶⁾	56,1	46,1
Coûts d'acquisition et de changement de marque et autres coûts d'intégration ⁷⁾	13,4	6,2
Rémunération du fondateur/chef de la direction ⁸⁾	31,8	26,8
Autres ⁹⁾	(181,8)	(29,7)
BAIIA ajusté	1 985,0 \$	1 759,6 \$

- 1) Les chiffres comparatifs ont été présentés de nouveau (se reporter aux notes 2 et 23 de nos états financiers annuels).
- 2) Se compose i) de profits et de pertes hors trésorerie sur des swaps de devises et de taux d'intérêt conclus dans le cadre de nos instruments d'emprunt, ii) de profits et de pertes attribuables aux variations des taux de change.
- 3) Exclut la quote-part du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour les projets de gaz naturel renouvelable.
- 4) Il s'agit d'un élément hors trésorerie qui correspond à l'amortissement de la juste valeur estimative des paiements fondés sur des actions attribués à certains membres de la direction en vertu de régimes de paiements fondés sur des actions.
- 5) Se compose de pertes découlant du dessaisissement d'entreprises nonessentiels.
- 6) Se composent des coûts d'acquisition, d'intégration et autres coûts, tels que des honoraires juridiques, des frais de consultation et d'autres honoraires et charges engagés dans le cadre d'acquisitions et d'activités de financement conclues au cours de la période. Nous prévoyons engager des coûts semblables dans le cadre d'autres acquisitions dans l'avenir; conformément aux normes IFRS, ces coûts liés aux acquisitions sont passés en charge à mesure qu'ils sont engagés et ne sont pas inscrits à l'actif. Ils sont compris dans les frais de vente et charges générales et administratives.
- 7) Comprennent les coûts liés au remplacement de la marque sur le matériel acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises. Nous nous attendons à engager des coûts semblables dans l'avenir dans le cadre d'autres acquisitions. Ces coûts font partie du coût des ventes.
- 8) Correspond à des paiements en trésorerie versé au fondateur et chef de la direction, lesquels paiements avaient été réglés au moyen de l'émission d'unités d'actions subalternes.
- 9) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comprend un profit de 186,7 M\$ sur la dilution de la participation dans GIP et un profit de 6,5 M\$ sur la dilution de la participation dans GES. Se reporter à la note 3 des états financiers annuels.